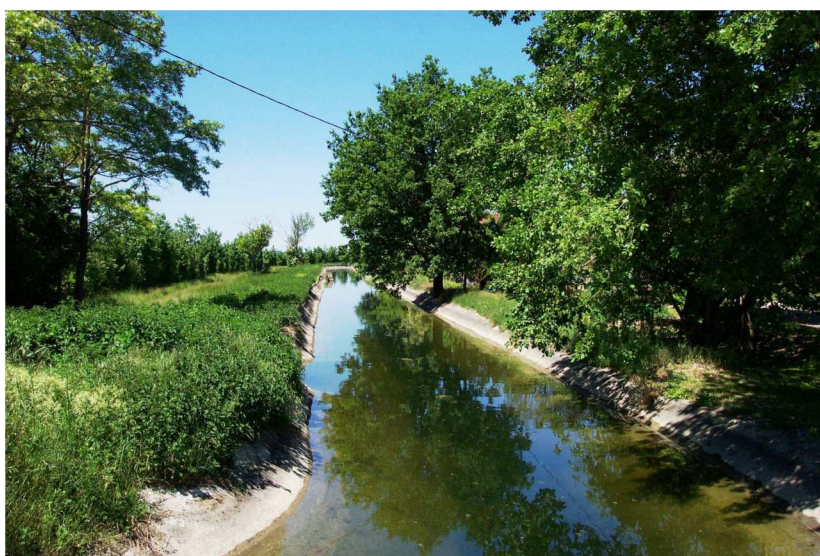




SYNDICAT D'IRRIGATION DRÔMOIS

TERRITOIRE BOURNE – VALENTINOIS

**Réseaux du Canal de la Bourne, Lilas–Vanelle-Combeaux, Fontaines–
Portes les Valence, Sud Est Valentinois, Granges Les Beaumont**



Année 2021

Rapport d'activité

SOMMAIRE

1- CONTEXTE GENERAL.....	5
2- PRESENTATION GENERALE DU TERRITOIRE BOURNE-VALENTINOIS.....	5
2.1 PERIMETRE DU TERRITOIRE	5
1.2 DESCRIPTIF SOMMAIRE DES INSTALLATIONS	6
1.2.1 Réseaux Canal de la Bourne	6
1.2.2 Le Barrage d'auberives.....	6
2.2.3 Le canal de la Bourne	7
2.2.4 Les usines hydroélectriques	8
2.2.5 Les stations d'Exhaure.....	9
2.2.6 Les stations de pompage liées au canal de la Bourne.....	9
2.2.7 Réseaux Lilas-Vanelle-Combeaux.....	12
2.2.7 Réseaux Portes les Valence-Fontaine	13
2.2.8 Réseaux de distribution.....	14
2.2.9 Réseau du Sud Est Valentinois	14
2.2.10 Synthèse sur l'ensemble du territoire	16
3- STATISTIQUES DE L'ANNEE 2021	17
3.1 ORIGINE DE L'EAU.....	17
3.2 CONSOMMATIONS	18
3.3 RENDEMENTS du TERRITOIRE BOURNE-Valentinois	20
3.4 CONSOMMATIONS ENERGETIQUES	21
3.4.1 Réseaux Bourne	21
3.4.2 Réseau de Granges Les Beaumont	21
3.4.3 Réseau sud est Valentinois.....	21
3.5 PRODUCTION HYDROELECTRIQUE.....	22
3.5.1 Centrale Hydro-Electrique d'Auberives.....	22
3.5.2 Centrale Hydro-Electrique de l'Ecancière	22

3.5.3 Evolution des recettes de production hydroélectrique	23
4- SUIVIS ET CONTROLES SPECIFIQUES.....	24
4.1. SECURITE PUBLIQUE.....	24
4.1.1 Barrage.....	24
4.1.2 Canal de la Bourne	24
4.1.3 Réserve de Juanon	25
4.2. CONTROLE CONFORMITE ELECTRIQUE	26
4.3. CONTROLE CONFORMITE BALLONS SOUS-PRESSION	26
4.4. CONTROLE CONFORMITE DES DISPOSITIFS DE LEVAGE.....	27
5- TRAVAUX DE L'ANNEE 2021.....	27
5.1. TRAVAUX SUR LE BARRAGE.....	27
5.2. TRAVAUX SUR LES USINES HYDRO-ELECTRIQUES	27
5.3. TRAVAUX SUR LE CANAL	27
5.4. TRAVAUX SUR LES STATIONS	28
5.4.1 Travaux de renouvellement ou de renforcement.....	28
5.5. TRAVAUX SUR RESERVES et RESERVOIRS.....	29
5.6. TRAVAUX SUR LES RESEAUX.....	29
5.7. TRAVAUX FACTURES.....	29
5.8. OPERATIONS PARTICULIERES AU COURS DE L'ANNEE 2021	30
6- RELATIONS AVEC LES CLIENTS.....	30
6.1. PRIX DE VENTE DE L'EAU	30
6.1.1 Tarification Agence de l'eau.....	30
6.1.2 Tarification pour les non professionnels.....	30
6.1.3 Tarification pour les professionnels	31
6.2. RELATIONS IRRIGANTS	32
6.2.1 Continuité de service	32
6.2.2 Informations des irrigants.....	33
7- LES PROJETS DU TERRITOIRE.....	33
7.1. CREATION D'UN RESEAU D'IRRIGATION - COMMUNES DE CHATEAUDOUBLE ET PEYRUS... 33	

7.2.	LE BARRAGE D'AUBERIVES EN ROYANS	33
7.2.1	Modification et renovation des vannes de fond	33
7.2.2	Tubinage débit réservé	34
7.3.	LE CANAL DE LA BOURNE	34
7.3.1	Mise en conformité réglementaire	34
7.3.2	Confortement des tunnels	35
7.3.3	Rénovation canal et canaux secondaires	35
7.4.	LE CANAL DE LA LYONNE	36
7.5.	RESEAUX SOUS PRESSION	36
7.5.1	Réseau Hostun - Jaillans	36
7.5.2	Réseau Monts du matin - Vernet	37
7.5.3	Réseaux extrémité du canal	37
7.5.4	Réseaux Portes - Fontaine.....	38
7.5.5	Etude prospective canal de la Bourne	38
7.5.5	Réseau sud Est Valentinois.....	39
7.6.	TRAVAUX DE MISE EN CONFORMITE NECESSAIRES	40
7.6.1	Suppression des transformateurs avec PCB.....	40
7.6.2	Mise en conformité des armoires électriques	40
7.6.3	Protection et Sécurisation des stations de pompage.....	40
8-	DONNEES FINANCIERES	41
8.1.	COMPABILITE ANALYTIQUE	41
8.1.1	Fonctionnement.....	41
8.1.2	Investissement	41
8.2.	IMPAYES	41
8.3.	ENDETTEMENT DU TERRITOIRE.....	42
9-	URBANISME – SERVITUDE – IMPLANTATION DE BATIMENTS	42

1- CONTEXTE GENERAL

Le début de printemps 2021 a été marqué un déficit pluviométrique important accompagné une période de gel intense fin mars-début avril, par conséquent une demande en eau importante aux mois de mars et avril (pendant la période de mise en service des installations).

La fin du printemps et l'ensemble de l'été 2021 ont connu de nombreuses précipitations.

La demande en eau de l'année 2021 a donc été exceptionnellement faible.

Cette disponibilité des ressources en eau a permis de limiter le recours aux prélèvements complémentaires par pompage dans l'Isère et a entraîné une bonne productivité des centrales hydroélectriques.

2- PRESENTATION GENERALE DU TERRITOIRE BOURNE-VALENTINOIS

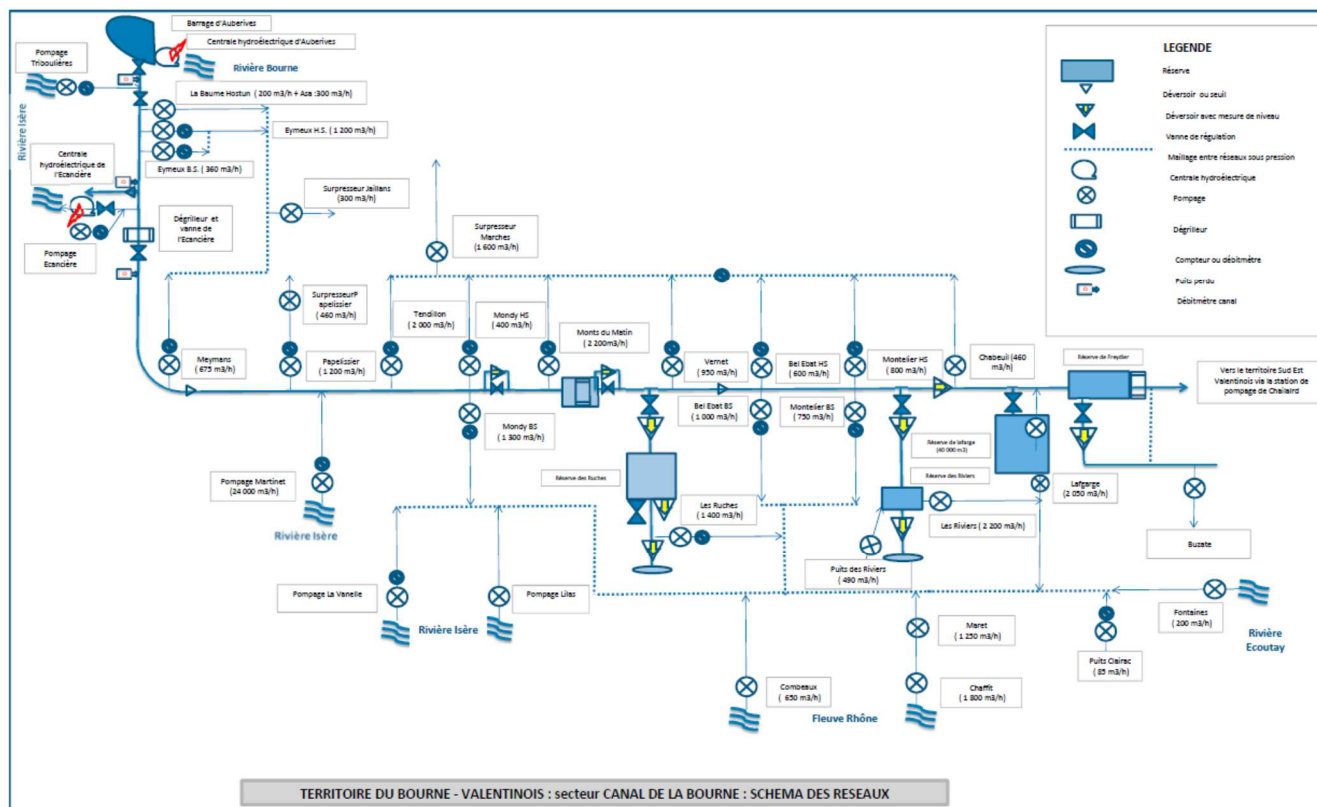
2.1 PERIMETRE DU TERRITOIRE

Communes concernées :

ALIXAN, BEAUMONT LES VALENCE, MEYMANS, BEAUREGARD BARET, BESAYES, BOURG DE PEAGE, BOURG LES VALENCE, CHABEUIL, CHARPEY, ST DIDIER DE CHARPEY, CHATEAUDOUBLE, CHATEAUNEUF SUR ISERE, CHATUZANGE LE GOUBET, ETOILE SUR RHONE, EYMEUX, HOSTUN, JAILLANS, LA BAUME D'HOSTUN, MALISSARD, MARCHES, MONTELEGER, MONTELIER, PEYRUS, PORTES LES VALENCE, ST MARCEL LES VALENCE, ST NAZAIRE EN ROYANS, ST VINCENT COMMANDERIE, VALENCE, BARCELONNE, LA BAUME CORNILLANCE, MONTELEGER, MONTMEYRAN, MONTVENDRE, OURCHES, UPIE.

1.2 DESCRIPTIF SOMMAIRE DES INSTALLATIONS

1.2.1 RESEAUX CANAL DE LA BOURNE



1.2.2 LE BARRAGE D'AUBERIVES

- Construit à partir de 1878 sur la rivière Bournie
- Contrat de concession de l'Etat Français avec le Syndicat Intercommunal du Canal de la Bournie de 1933, d'une durée de 99 ans.
- Ouvrage poids déversant, en maçonnerie avec un noyau béton, conforté par un couronnement béton et des tirants ancrés dans le substratum mollassique en 1984,
- Hauteur de 12 m rehaussé en 1984 de 20 cm,
- retenue d'eau de 600 000 m³ environ,
- 6 vannes de fond (3 en rive droite - 3 en rive gauche).
- débit réservé de 500 l/s rehaussé à 2 m³/s en 2014
- Apport complémentaire par une prise d'eau sur la Lyonne et un canal d'amené jusqu'à la retenue d'Auberives en Royans
- débit réservé de 0 l/s rehaussé à 375 l/s en 2014

SYNDICAT D'IRRIGATION DROMOIS

Siège : 23 Rue des Tilleuls 26 120 MONTELIER Tél : 04.75.58.75.55

Site web : www.syndicat-irrigation-dromois.fr

Remarque : Le Barrage d'Auberives en Royans est classé sécurité publique de niveau C.



Barrage d'Auberives en Royans

2.2.3 LE CANAL DE LA BOURNE

- Construit à partir de 1878.
- Contrat de concession de l'Etat Français avec Le Syndicat Intercommunal du Canal de la Bourne de 1933 d'une durée de 99 ans.
- débit de dérivation maxi contractuel de 7 m³/s.

Canal principal :

- longueur de 46 Km
Depuis la prise d'eau (retenue du barrage d'Auberives en Royans) jusqu'à Chabeuil
- 13 tunnels
(Des Falaises – Mas – Servant – d'Auberives – Barmier – Manne – Allemand – Odier – St Nazaire 1 – St Nazaire 2 – Combes – des Clots – Pecherot)
- 7 aqueducs
(Chapelle – Rioussel – St Nazaire en Royans – Tarze – Seigneurs – Jonchère – Combes)
- 3 galeries
(Dupré de la Tour – Gibet – Les fonds)
- 4 vannes de régulations
(Prise d'eau – Ecançière – Mondy – L'horme)

4 canaux secondaires :

- S1 : aujourd'hui désaffecté
- S2 : longueur : 6,9 Km

SYNDICAT D'IRRIGATION DROMOIS

Siège : 23 Rue des Tilleuls 26 120 MONTELIER Tél : 04.75.58.75.55

Site web : www.syndicat-irrigation-dromois.fr

- S3 : longueur : 7,1 km
- S4 : longueur : 6 km

Un réseau de canaux tertiaires et quaternaires aujourd'hui désaffectés et remplacés par des réseaux sous pression.

Capacité maximum actuelle de transit de la partie amont du canal : 6,3 m³/s

Ouvrages de sécurité :

Déversoir des Falaises : permettant de limiter à 6.5 m3/s le débit entrant dans le canal=> exutoire la rivière Bourne via des terrains privés.

Décharge de Triboulières via la conduite de refoulement de la station de pompage de Triboulières => exutoire rivière Isère

Déversoir de l'Ecancière (au niveau de la prise d'eau de l'usine de l'Ecancière) => Exutoire rivière Isère

2.2.4 LES USINES HYDROELECTRIQUES

Usine de L'Ecancière :

- construite en 1919
- contrat de concession de l'Etat Français avec le Syndicat Intercommunal du Canal de la Bourne) de 1933 d'une durée de 99 ans
- implanté au lieu-dit "l'Ecancière" sur la commune d'Eymeux
- alimentation : le canal de la Bourne en dehors des périodes d'irrigation
- équipements :
 - 2 turbines de type Francis de 900 Kw chacune de 1920
 - 1 transformateur 3800v/20Kv : 2500 Kva
 - 1 Transformateur auxiliaire 3800v/380v : 25 Kva
- Capacité maximale de production : 1 800 kW
- Contrat ENEDIS : i-CARD

Usine d'Auberives :

- construite en 1984
- propriété du S.I.D.
- implantée en dérivation du barrage d'Auberives
- alimentation : la rivière Bourne après avoir privilégié le débit réservé et la prise d'eau du canal de la Bourne
- équipements :
 - 2 turbines de type Kaplan de 870 Kw chacune de 1984
 - 2 génératrices Asynchrone KSB 1187 Kw de 2011 et 2012

- 1 transformateur 20Kv/400 : 100 Kva
- 1 transformateur 500v/20Kv : 2000 kva
- Capacité maximale de production : 1 450 kW
- Contrat ENEDIS : i CARD

2.2.5 LES STATIONS D'EXHAURE

Stations de pompage d'alimentation complémentaires du canal de la Bourne

Station de pompage de Triboulières :

- 3 pompes de 525 l/s à 34.5 m HMT sur variateurs de fréquence
- débit maximum de la station de pompage limité à 1.35 m³/s par réglage sur les variateurs de fréquence
- 1 transformateur 20Kv / 410 v : 1 250 Kva
- puissance ENEDIS souscrite : de 10 à 600 Kw (Segment C2 : HTA5 – CU)

Station de production de l'Ecanrière

- 2 pompes 800 m³/h à 40 m HMT (capacité de pompage 450 l/s)
- 1 transformateur 15-20Kv/410v : 1 250 Kva
- Alimentation en déduction de la production d'hydroélectricité

Station de production du Martinet

- 2 pompes de 2600 m³/h à 38 m HMT
- 2 pompes de 1800 m³/h à 38 m HMT
- 8 pompes de 2000 m³/h à 38 m HMT
- 1 transformateur 20 kv/400 v : 1600 Kva
- 1 transformateur 20 kv/690 v : 1600 Kva
- 3 transformateurs 20 kv/400 v : 1250 Kva
- Capacité de pompage : 6.9 m³/s
- puissance ENEDIS souscrite : de 2 à 3 000 Kw (Segment C2 : HTA5 – CU)

2.2.6 LES STATIONS DE POMPAGE LIEES AU CANAL DE LA BOURNE

Station de pompage La Baume d'Hostun

- origine de l'eau : Canal de la Bourne
- 1 pompe 200 m³/h à 200 m HMT
- alimentation électrique commune avec la station de pompage de l'Asa de la Baume d'Hostun
- 1 transformateur 15-20Kv/400v : 800 kva commun avec la station de pompage de l'Asa de la Baume d'Hostun
- puissance ENEDIS souscrite : de 1 à 350 Kw (Segment C2 : HTA5 – CU)

Station de pompage d'Eymeux

- origine de l'eau : Canal de la Bourne

Haut service :

- 6 pompes de 225 m³/h à 200 m HMT (dont 1 en vitesse variable)

Bas Service :

- 2 pompes de 180 m³/h à 120 m HMT
- un complément est fourni par la station de pompage d'Eymeux Haut service via un réducteur de pression
- 1 transformateur 20Kv/410v : 1250 Kva commun aux stations de pompage HS et BS
- puissance ENEDIS souscrite : de 2 à 1200 Kw (Segment C2 : HTA5 – CU)

Station de pompage de Meymans

- origine de l'eau : Canal de la Bourne
- 3 pompes de 225 m³/h à 200 m HMT (dont 1 en vitesse variable)
- 1 transformateur 20Kv/410v : 800 Kva
- puissance ENEDIS souscrite : de 2 à 550 Kw (Segment C2 : HTA5 – CU)

Surpresseur de Jaillans

- 3 pompes de 100 m³/h à 120 m HMT (dont 1 en vitesse variable)
- 1 transformateur 20Kv/400v : 400 Kva
- puissance ENEDIS souscrite : de 1 à 170 Kw (Segment C3 : HTA5 – CU)

Station de pompage de Papelissier

- origine de l'eau : Canal de la Bourne
- 4 pompes de 240 m³/h à 170 m HMT
- 1 pompe de 150 m³/h à 170 m HMT
- 1 transformateur 20Kv/410v 1250 Kva
- puissance ENEDIS souscrite : de 5 à 550 Kw (Segment C2 : HTA5 – CU)

Surpresseur de Papelissier

- 2 pompes de 130 m³/h à 95 m HMT
- 1 pompe de 210 m³/h à 95 m HMT
- 1 transformateur 20Kv/400v 250 Kva
- puissance ENEDIS souscrite : de 1 à 190 Kw (Segment C3. : HTA5 – CU)

Station de pompage de Tendillon

- origine de l'eau : Canal de la Bourne
- 3 pompes de 500 m³/h à 250 m HMT
- 2 pompes de 480 m³/h à 220 m HMT
- 1 transformateur 20kv/410v : 2500 Kva
- puissance ENEDIS souscrite : de 1 à 2 000 Kw (Segment C2 : HTA5 – CU)

Surpresseur de Marches

- 9 pompes de 200 m³/h à 140 m HMT (dont 1 en vitesse variable)
- 1 transformateur 20kv/410 v : 1250 Kva
- puissance ENEDIS souscrite : de 2 à 1 050 Kw (Segment C2 : HTA5 – CU)

Station de pompage de Mondy

- origine de l'eau : Canal de la Bourne

Haut service :

- 2 pompes de 90 m³/h à 150 m HMT
- 1 pompe de 220 m³/h à 150 m HMT

Bas service :

- 2 pompes de 220 m³/h à 120 m HMT
- 3 pompes de 300 m³/h à 120 m HMT
- 1 transformateur 20Kv/400v 1250 Kva commun aux stations de pompage HS et BS
- puissance ENEDIS souscrite : de 1 à 890 Kw (Segment C2 : HTA5 – CU) commun aux stations de pompage HS et BS

Station de pompage des Monts du Matin

- origine de l'eau : Canal de la Bourne
- 2 pompes de 150 m³/h à 220 m HMT (dont 1 en vitesse variable)
- 5 pompes de 480 m³/h à 220 m HMT
- 2 transformateurs 20 Kv/410v : 1250 Kva
- puissance ENEDIS souscrite : de 1 à 1 750 Kw (Segment C2 : HTA5 – CU)

Station de pompage de Vernet

- origine de l'eau : Canal de la Bourne
- 2 pompes de 75 m³/h à 120 m HMT
- 4 pompes de 200 m³/h à 120 m HMT
- 1 transformateur 20Kv/400v : 1000 Kva
- puissance ENEDIS souscrite : de 2 à 465 Kw (Segment C2 : HTA5 – CU)

Station de pompage de Bel Ebat

- origine de l'eau : Canal de la Bourne

haut service :

- 3 pompes de 200 m³/h à 200 m HMT

bas service :

- 4 pompes de 250 m³/h à 120 m HMT
- 1 transformateur 15-20Kv/400v : 1000 Kva commun aux stations de pompage HS et BS
- puissance ENEDIS souscrite : de 5 à 740 Kw (Segment C2 : HTA5 – CU)

Station de pompage de Montelier

- origine de l'eau : Canal de la Bourne

Haut service :

- 1 pompe de 80 m³/h à 190 m HMT
- 4 pompes de 200 m³/h à 190 m HMT

Bas service :

- 3 pompes de 250 m³/h à 110 m HMT
- 1 transformateur 15-20Kv/410v : 1250 Kva commun aux stations de pompage HS et BS
- puissance ENEDIS souscrite : de 5 à 1200 Kw (Segment C2 : HTA5 – CU)

Station de pompage de Chabeuil (lafarge)

- origine de l'eau : Canal de la Bourne
- 2 pompes de 90 m³/h à 120 m HMT
- 2 pompes de 150 m³/h à 120 m HMT

- 1 transformateur 20Kv/400v : 400 Kva
- puissance ENEDIS souscrite : de 5 à 280 Kw (Segment C2 : HTA5 – CU)
- 1 transformateur 15-20Kv/410V : 315 Kva
- puissance ENEDIS souscrite : de 20 à 4000 Kw (Segment C2 : HTA5 – CU)

Station de pompage des Ruches

- origine de l'eau : Canal de la Bourne
- 7 pompes de 220 m³/h à 110 m HMT
- 1 transformateur 15Kv/410V : 1000 Kva
- puissance ENEDIS souscrite : de 2 à 700 Kw (Segment C2 : HTA5 – CU)

Station de production des Rivières

Exhaure : Puits Rivières :

- origine de l'eau : Nappe de la Plaine de Valence
- 3 pompes de 163 m³/h à 17 m HMT

Reprise des Rivières :

- origine de l'eau : Canal de la Bourne
- 4 pompes de 150 m³/h à 110 m HMT
- 5 pompes de 350 m³/h à 120 m HMT
- 1 transformateur 15-20Kv/400V : 1250 Kva
- puissance ENEDIS souscrite : de 2 à 965 Kw (Segment C2 : HTA5 – CU)

Station de pompage Lafarge/ Soufledet

- origine de l'eau : Canal de la Bourne
- réserve « tampon » de 50 000 m³
- 2 pompes de 150 m³/h à 140 m HMT
- 5 pompes de 350 m³/h à 140 m HMT
- 1 transformateur 15-20Kv/410v : 1250 Kva
- puissance ENEDIS souscrite : de 3 à 950 Kw (Segment C2 : HTA5 – CU)

Station de pompage de la Buzatte

- origine de l'eau : Canal de la Bourne
- 4 pompes de 150 m³/h à 100 m HMT (moteur 75 Kw)
- 1 transformateur 20Kv/400v : 315 kva
- puissance ENEDIS souscrite : de 1 à 260 Kw (Segment C2 : HTA5 – CU)

Station de pompage : puits de Reboulet

- origine de l'eau : Nappe
- 1 pompe immergée de 60 m³/h à 120 m HMT
- puissance ENEDIS souscrite : de 6 à 72 Kw (Segment C4 : tarif B.T. > 36 Kw – LU)

2.2.7 RESEAUX LILAS-VANELLE-COMBEAUX

Station de production de la Vanelle

- origine de l'eau : Isère

- 10 pompes 250 m³/h à 160 m HMT
- 1 transformateur 15-20Kv/690v : 2000 Kva
- puissance ENEDIS souscrite : de 3 à 1400 Kw (Segment C2 : HTA5 – CU)

Station de production de Lilas

- origine de l'eau : Isère
- 3 pompes d'exhaures de 3 000 m³/h à 10 m HMT
- 8 pompes 1 000 m³/h à 135 m HMT (moteurs en 5 750 v)
- 1 pompe de remplissage du réseau 100 m³/h à 150 m HMT
- 3 transformateurs 15-20Kv/5750v : 2 500 Kva + 1 en secours

Station de production les Combeaux

- origine de l'eau : Rhône
- 2 pompes d'exhaure de 315 m³/h à 15 m HMT
- 3 pompes de 210 m³/h à 85 m HMT
- 1 pompe de 80 m³/h à 70 m HMT
- 1 transformateur 15Kv/400V : 400 Kva
- puissance ENEDIS souscrite : de 1 à 240 Kw (Segment C3 : HTA5 – CU)

Ces réseaux disposent de maillages avec les réseaux liés au canal de la Bourne (station de pompage des Ruches).

2.2.7 RESEAUX PORTES LES VALENCE-FONTAINE

Station de production de Fontaine

- origine de l'eau : Résurgence de la nappe de la Plaine de Valence
- 4 pompes de 65 m³/h à 170 m HMT
- puissance ENEDIS souscrite : de 6 à 204 Kw (Segment C4 : tarif B.T. > 36 Kw - LU)

Station de production : Puits Clairac

- origine de l'eau : Nappe Mollasse Miocène
- 1 pompe immergée de 85 m³/h à 130 m HMT
- puissance ENEDIS souscrite : de 2 à 72 Kw (Segment C4 : tarif B.T. > 36 Kw – LU)

Station de production de Chaffit

- origine de l'eau : Rhône
- 4 pompes de 450 m³/h à 85 m HMT
- 1 transformateur : 1000 Kva
- puissance ENEDIS souscrite : de 2 à 375 Kw (Segment C2 : HTA5 – CU)

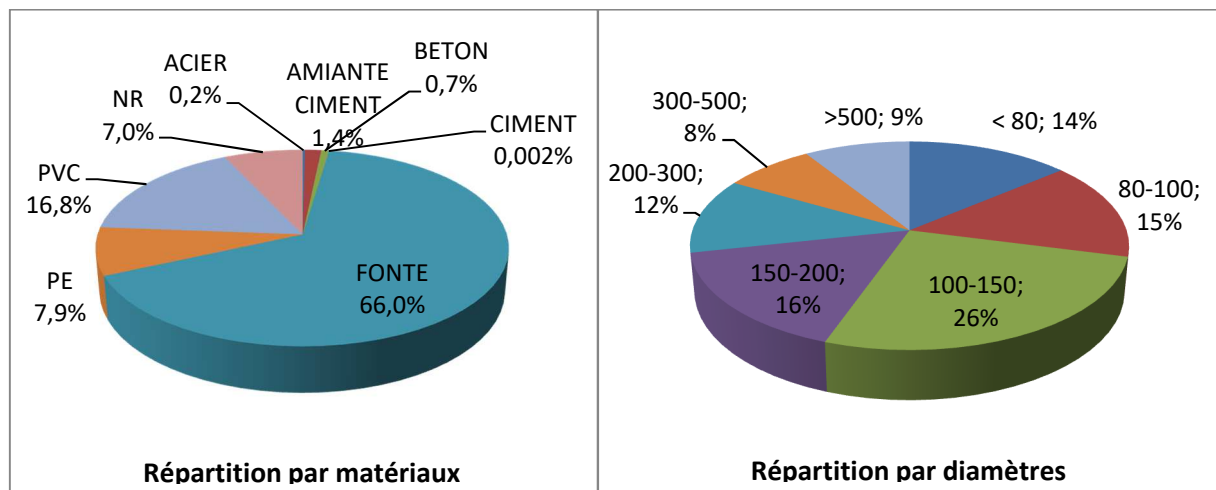
Station de reprise de Maret

- 6 pompes de 210 m³/h à 75 m HMT
- 1 transformateur 15-20Kv/410V : 630 Kva
- puissance ENEDIS souscrite : de 2 à 340 Kw (Segment C2 : HTA5 – CU)

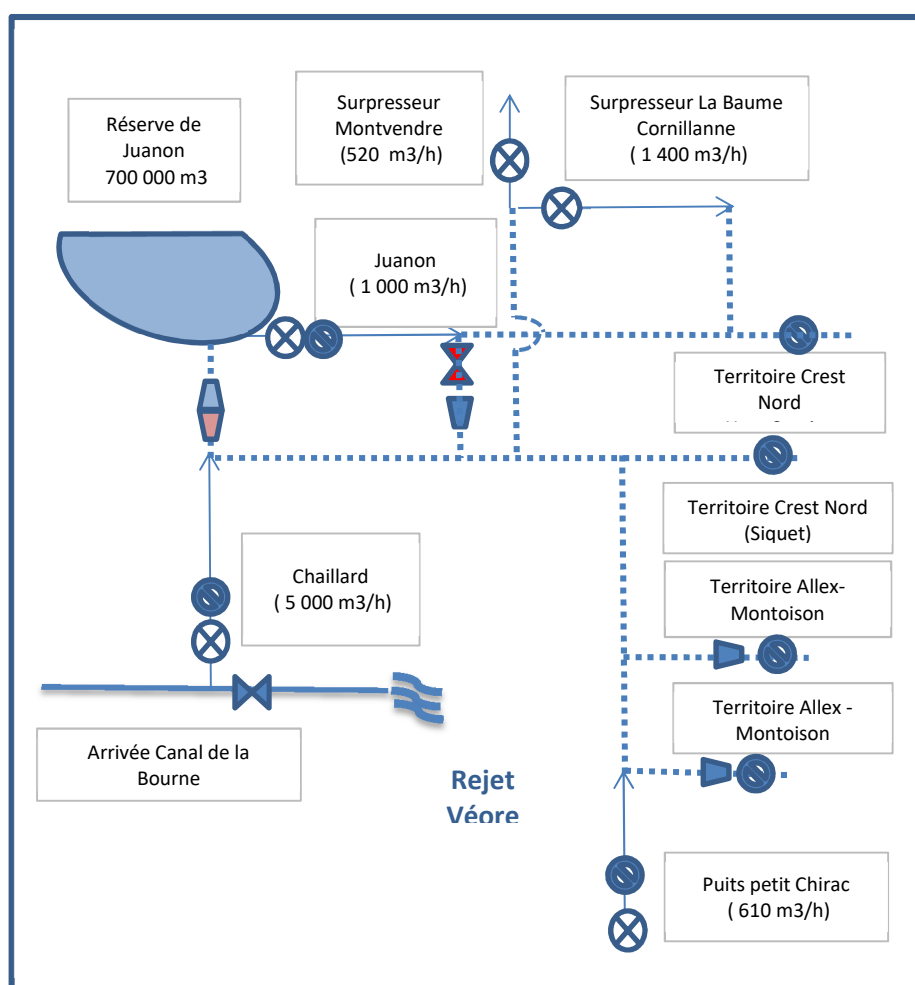
Ce réseau dispose d'un maillage de secours avec le réseau de la plaine de Valence (station de pompage des Rivières).

2.2.8 RESEAUX DE DISTRIBUTION

Le linéaire total des réseaux de distribution des réseaux « canal de la Bourne » est de 850.9 Km.



2.2.9 RESEAU DU SUD EST VALENTINOIS



SYNDICAT D'IRRIGATION DROMOIS

Siège : 23 Rue des Tilleuls 26 120 MONTELIER Tél : 04.75.58.75.55

Site web : www.syndicat-irrigation-dromois.fr

Réserve de Juanon

Capacité 700 000 m

Hauteur maxi de digue : 12 m

La digue de cet ouvrage est classé catégorie C au titre de la sécurité des ouvrages hydrauliques
Remplie par la station de pompage de Chaillard en dehors des périodes d'irrigation

Station de pompage de Chaillard

10 Groupes de pompage de 500 m³/h à 220 m HMT

2 Groupes de pompage de 250 m³/h à 220m HMT

Capacité maximale de pompage de 5 250 m³/h

Puissance souscrite auprès d'ENEDIS: de 20 à 4400 Kw (Segment C2 : HTA télélevé)



Surpresseur de la Baume Cornillanne

2 Groupes de pompage de 200 m³/h à 140 m HMT (moteur 132 Kw)

2 Groupes de pompage de 350 m³/h à 98 m HMT (Moteur 132 Kw)

Capacité maximale de pompage de 1 400 m³/h à 98 m HMT

Transformateur de 800 Kva

Puissance suscrite auprès d'ENEDIS : de 21 à 750 Kw (Segment C2 : HTA télélevé)

Surpresseur de Montvendre

3 Groupes de pompage de 120 m³/h à 105 m HMT (moteur 75 Kw)

2 Groupes de pompage de 80 m³/h à 105 m HMT (moteur 55 Kw)

Capacité maximale de pompage de 520 m³/h à 105 HMT

Transformateur de 630 Kva

Puissance souscrite auprès d'ENEDIS: de 2 à 220 Kw (Segment C3 : HTA non télélevé)

Station de Pompage de Juanon

3 Groupes de pompage d'exhaure de 400 m³/h à 20 m HMT

SYNDICAT D'IRRIGATION DROMOIS

Siège Administratif : 23 Rue des Tilleuls 26 120 MONTELIER Tél : 04.75.58.75.55 - Fax : 04.75.58.87.55

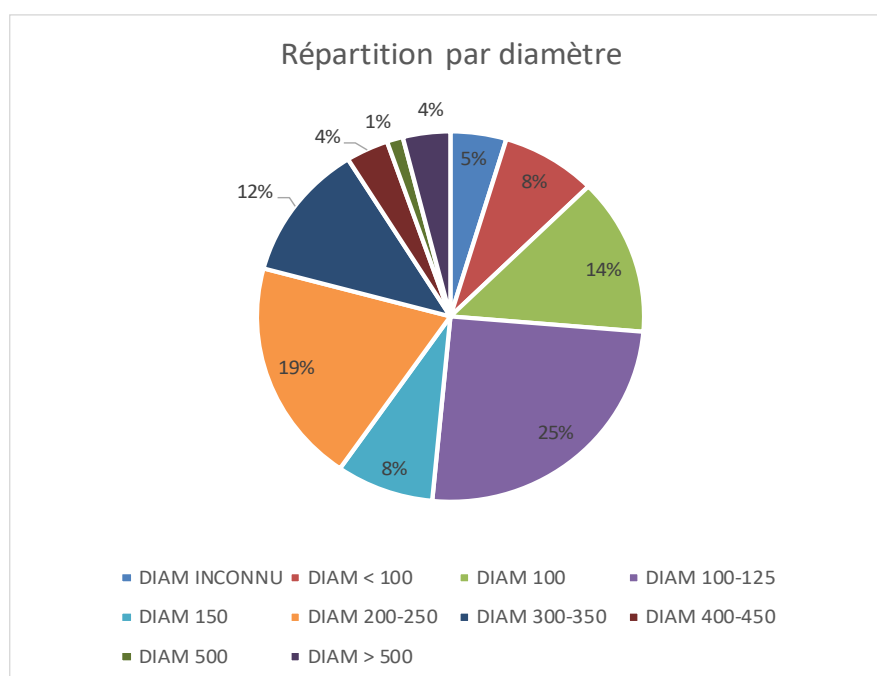
6 Groupes de pompage de 200 m³/h à 200 m HMT (moteur 160 Kw)
Capacité maximale de pompage de 1000 m³/h à 200 m HMT
Transformateur de 1 250 Kva
Puissance souscrite auprès d'ENEDIS : de 20 à 870 Kw (Segment C2 : HTA télérelevé)

Station de pompage du petit Chirac

Origine de l'eau : Nappe de la Plaine de Valence
4 Groupes de pompage de 122 m³/h à 120 m HMT
Capacité maximale de pompage de 350 m³/h
Puissance souscrite auprès d'ENEDIS : de 2 à 300 Kw (Segment C2 : HTA télérelevé)

Réseau de distribution

148.4 Km de conduite (Dn 32 mm au DN 900 mm) essentiellement en fonte ductile.



2.2.10 SYNTHÈSE SUR L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE

1 Barrage
66 Km de canaux
2 centrales hydroélectriques
36 stations de pompage
41 transformateurs
203 pompes
999.3 Km de réseau

SYNDICAT D'IRRIGATION DROMOIS

Siège Administratif : 23 Rue des Tilleuls 26 120 MONTELIER Tél : 04.75.58.75.55 - Fax : 04.75.58.87.55

3- STATISTIQUES DE L'ANNEE 2021

3.1 ORIGINE DE L'EAU

L'eau distribuée sur le territoire de la Bourne-Valentinois provient essentiellement des ressources suivantes:

- La rivière Bourne
- La rivière Isère

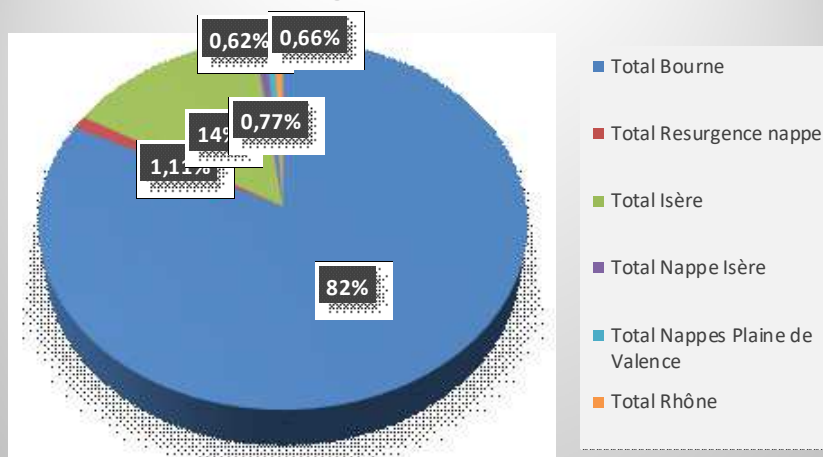
Un complément est apporté par le Rhône et des pompages dans les nappes « des alluvions de la plaine de Valence » et « mollasse miocène (puits des Rivières, de Petit Chirac, de Clairac, de Reboulet) et par la prise d'eau de Fontaine (résurgence de la nappe).

Milieu de prélèvement	Ouvrage ou station de pompage	Volumes prélevés (m3)	Autorisations de prélèvement		
			Débit	Volume annuel	Volume en période d'étiage
Bourne (irrigation pression)	Prise d'eau canal	15 227 914	7 m3/s		
Bourne (Irrigation Gravitaire)	Prise d'eau canal	7 270 455			
Total Bourne		22 498 369			
Ecoutay	Fontaine	304 239		449 700	404 730
Total Resurgence nappe		304 239			
Isère	Lilas	3 391 555	néant antérieur à 1992		
Isère	Vanelle	322 394	néant antérieur à 1992		
Isère	Martinet	157 340	néant antérieur à 1992		
Isère	Ecançière	30 976	néant antérieur à 1992		
Isère	Triboulières	35 993	1,5 m3/s		
Total Isère		3 938 258			
Nappe Isère	Grange les Beaumont	209 700	néant antérieur à 1992		
Total Nappe Isère		209 700			
Nappes Plaine de Valence	Rivières	18 799		58 210	52 389
Nappes Plaine de Valence	Clairac	21 063		128 700	
Nappes Plaine de Valence	Reboulet	0		126 400	
Nappes Plaine de Valence	Petit Chirac	129 840		290 261	261 235
Total Nappes Plaine de Valence		169 702			
Rhône	Chaffit	533 566	néant antérieur à 1992		
Rhône	Combeaux	180 511	néant antérieur à 1992		
Total Rhône		180 511			
Total Général		27 834 345			

SYNDICAT D'IRRIGATION DROMOIS

Siège Administratif : 23 Rue des Tilleuls 26 120 MONTELIER Tél : 04.75.58.75.55 - Fax : 04.75.58.87.55

Origine de l'eau



3.2 CONSOMMATIONS

Synthèse par type de consommateurs				
Type	Nombre de bornes	Nombre de clients	conso (m3)	Facturation (m3)
PRO	2 516	1 073	14 592 464	16 443 954
NON PRO	7 334	7 291	1 492 242	2 065 987
GRAVITAIRE	1 158	1 118	7 270 455	0
EXPORT => Val de Drôme	4		514 625	0
FONCT CANAL	3		0	0
Total	11 008	9 482	23 869 786	18 509 941

GRAVITAIRE : Irrigation gravitaire directement à partir du canal de la Bourne

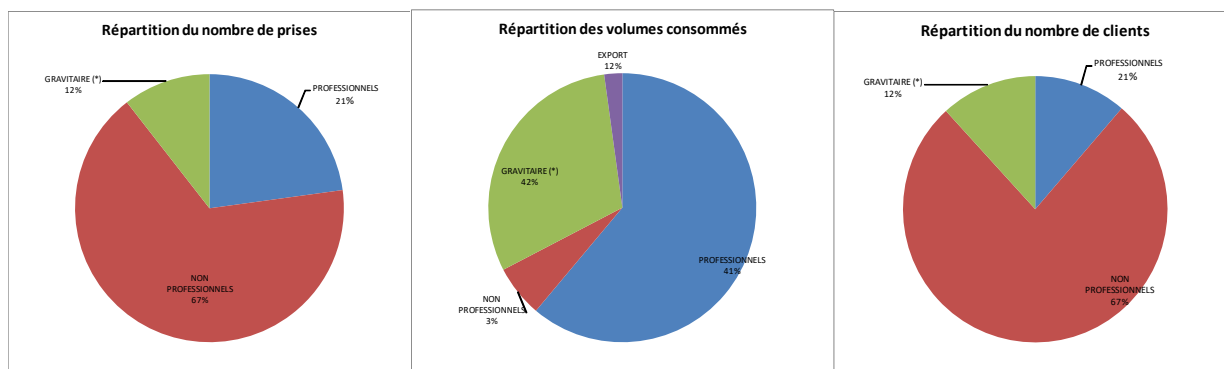
EXPORT : Volume transféré vers les réseaux du Val de Drôme (Allex-Montoison et Crest Nord)

FONCT CANAL : non mesuré inclus dans les consommations gravitaires

TOTAL PAR RESEAUX						
Réseaux	Débit souscrits (m3/h)	surface souscrite (ha)	conso (m3)	Facturation (m3)	nombre de bornes	nombre de clients
Portes les Valence	2505	0	404 568	554 923	541	493
Riviers	2814	0	278 446	435 231	1074	1044
Combeaux	1366	0	229 391	382 246	363	359
Lilas 1	12409	0	2 533 785	3 027 682	1424	1094
Morliettes	2573	0	332 896	502 899	1101	1065
Fontaines	698	0	146 171	179 234	59	47
Lilas 2	986	0	95 732	175 602	557	535
Papelissier	1501	176	372 664	423 435	127	101
Monts du Matin	6680	923,8	1 747 079	1 923 949	406	267
St Marcel Sud	1207	54,6	111 581	170 765	464	452
Plaine de Valence	5210	556,9	1 375 539	1 477 859	717	637
Les Ruches	7238	811,5	1 224 833	1 408 011	727	565
Mondy	1051	145,05	228 048	253 401	76	66
A.M.C.	7254	919,5	2 353 708	2 473 565	745	619
Hostun Jaillans	3915	542,5	864 470	987 203	269	167
Vernet	1586,3	206,8	308 750	353 817	93	60
Buzatte	2368	91	103 383	456 389	574	565
Granges Les Beaumont	948	138	172 390	207 609	54	39
Sud Est Valentinois	13205	1391	3201272	3449392	1023	733
Total	75514,3	5957	16 084 706	18 843 212	10394	8908

SYNDICAT D'IRRIGATION DROMOIS

Siège Administratif : 23 Rue des Tilleuls 26 120 MONTELIER Tél : 04.75.58.75.55 - Fax : 04.75.58.87.55



PROFESSIONNELS								
Réseaux	Débit souscrits (m3/h)	surface souscrite (ha)	conso (m3)	Facturation (m3)	nombre de bornes	nombre de clients	Debit souscrits par ha	Conso annuelle par ha
Morliettes	1347		209 594	296 828	76	43		
Lilas 1	10696		2 240 220	2 664 292	471	155		
Combeaux	839		176 822	302 334	49	49		
Riviers	1055		140 770	178 949	53	30		
Portes les Valence	1816		333 065	445 493	87	40		
Lilas 2	293		35 307	59 391	29	11		
Fontaines	615		138 280	169 411	30	18		
Buzatte	545	91	102 633	121 995	24	15	5,99	1 128
Vernet	1443,3	206,8	300 181	343 454	62	29	6,98	1 452
Hostun Jaillans	3709	542,5	850 370	966 967	169	67	6,84	1 568
A.M.C.	5974	919,5	2 232 630	2 318 354	196	72	6,50	2 428
Mondy	916	145,05	220 305	243 404	35	25	6,32	1 519
Les Ruches	5857	811,5	1 142 013	1 298 611	258	98	7,22	1 407
Plaine de Valence	3803	556,9	1 275 937	1 343 198	133	58	6,83	2 291
Papelissier	1315	176	359 196	404 685	42	17	7,47	2 041
St Marcel Sud	530	54,6	61 865	80 427	25	13	9,71	1 133
Monts du Matin	6227	923,8	1 717 714	1 883 554	250	111	6,74	1 859
Grange Les Beaumont	948	138	172 390	207 609	54	39	6,87	1 249
Sud Est Valentinois	11382	1391	2 883 172	3 114 998	473	183	8,18	2 073
Total	59310,3	5957	14 592 464	16 443 954	2516	1073		1 683

NON PROFESSIONNELS								
Réseaux	Débit souscrits (m3/h)	conso (m3)	Facturation (m3)	nombre de brt	nombre de clients	Debit souscrits par brt	Conso annuelle par brt	Facturation annuelle par ab
Morliettes	1226	123 302	206 071	1025	1022	1,20	120	201
Lilas 1	1713	293 565	363 390	953	939	1,80	308	381
Combeaux	527	52 569	79 912	314	310	1,68	167	254
Riviers	1759	137 676	256 282	1021	1014	1,72	135	251
Portes les Valence	689	71 503	109 430	454	453	1,52	157	241
Buzatte	12	750	1 123	6	6	2,00	125	187
Fontaines	83	7 891	9 823	29	29	2,86	272	339
Vernet	143	8 569	10 363	31	31	4,61	276	334
Hostun Jaillans	206	14 100	20 236	100	100	2,06	141	202
A.M.C.	1280	121 078	155 211	549	547	2,33	221	283
Mondy	135	7 743	9 997	41	41	3,29	189	244
Les Ruches	1381	82 820	109 400	469	467	2,94	177	233
Plaine de Valence	1407	99 602	134 661	584	579	2,41	171	231
Papelissier	186	13 468	18 750	85	84	2,19	158	221
St Marcel Sud	677	49 716	90 338	439	439	1,54	113	206
Lilas 2	693	60 425	116 211	528	524	1,31	114	220
Monts du Matin	453	29 365	40 395	156	156	2,90	188	259
Grange Les Beaumont	0	0	0	0	0			
Sud Est Valentinois	1823	318 100	334 394	550	550	3,31	578	608
Total	14393	1 492 242	2 065 987	7334	7291			

SYNDICAT D'IRRIGATION DROMOIS

Siège Administratif : 23 Rue des Tilleuls 26 120 MONTELIER Tél : 04.75.58.75.55 - Fax : 04.75.58.87.55

3.3 RENDEMENTS DU TERRITOIRE BOURNE-VALENTINOIS

Le rendement correspond au rapport entre le volume d'eau consommé par les usagers et le volume d'eau prélevé et introduit dans le réseau de distribution.

Il s'agit d'un indicateur de performance du réseau. Plus il est élevé, moins les pertes (fuites, erreurs / imprécisions de comptage) sont importantes.

Rendement de réseau	Rendement
Global	85,8%

L'estimation de l'irrigation gravitaire entache toutefois ce chiffre d'une grosse incertitude.

Détail par réseaux

Réseaux	Conso	Prod	Rendements
Portes les Valence / Fontaines	550 739	796 514	69%
Riviers/SMS/Plaine de Valence (*)	1 765 566	1 414 838	125%
Combeaux	229 391	277 506	83%
Lilas 1 / Lilas 2 / Morliettes	2 962 413	3 964 526	75%
Papelissier	372 664	377 673	99%
Monts du Matin / Vernet	2 055 829	2 019 500	102%
Les Ruches/Mondy BS	1 224 833	1 888 969	65%
Mondy HS	228 048	280 878	81%
AMC	2 353 708	2 789 174	84%
Hostun-Jaillans	864 470	909 124	95%
Buzatte	103 383	108 820	95%
Grange les Beaumont	207 609	209 700	99%
Sud Est Valentinois	3 201 272	3 534 165	91%
(*) : débitmètre d'alimentation du gavitaire n°4 hors service => la valeur du rendement n'est pas significative			

3.4 CONSOMMATIONS ENERGETIQUES

3.4.1 RESEAUX BOURNE

La consommation totale pour l'année 2021 est de 11 102 579 Kwh.

Ratios	Total	Partie variable
Kwh/m3 consommé	0,873	0,873
€/m3 consommé	0,049	0,040
€/Kwh	0,056	0,046

Remarques : ces chiffres ne prennent pas en compte les versements pour énergie réservée par la Compagnie Nationale du Rhône.

3.4.2 RESEAU DE GRANGES LES BEAUMONT

La consommation totale pour l'année 2021 est de 176 227 Kwh.

Ratios	Total	Partie variable
Kwh/m3 consommé	1,022	1,022
€/m3 consommé	0,063	0,050
€/Kwh	0,061	0,049

Remarques : ces chiffres ne prennent pas en compte les versements pour énergie réservée par la Compagnie Nationale du Rhône.

3.4.3 RESEAU SUD EST VALENTINOIS

La consommation totale pour l'année 2021 est de 4 212 743 Kwh.

Ratios	Total	Partie variable
Kwh/m3 consommé	1,134	1,134
€/m3 consommé	0,060	0,048
€/Kwh	0,053	0,042

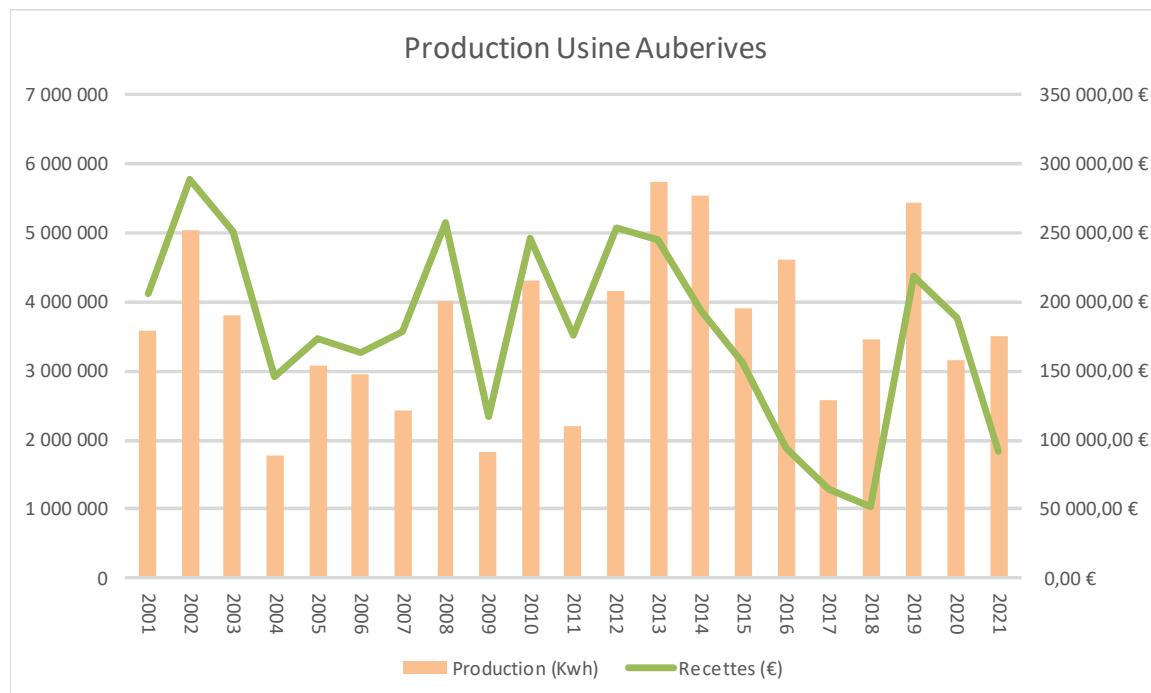
Remarques : ces chiffres ne prennent pas en compte les versements pour énergie réservée par la Compagnie Nationale du Rhône.

SYNDICAT D'IRRIGATION DROMOIS

Siège Administratif : 23 Rue des Tilleuls 26 120 MONTELIER Tél : 04.75.58.75.55 - Fax : 04.75.58.87.55

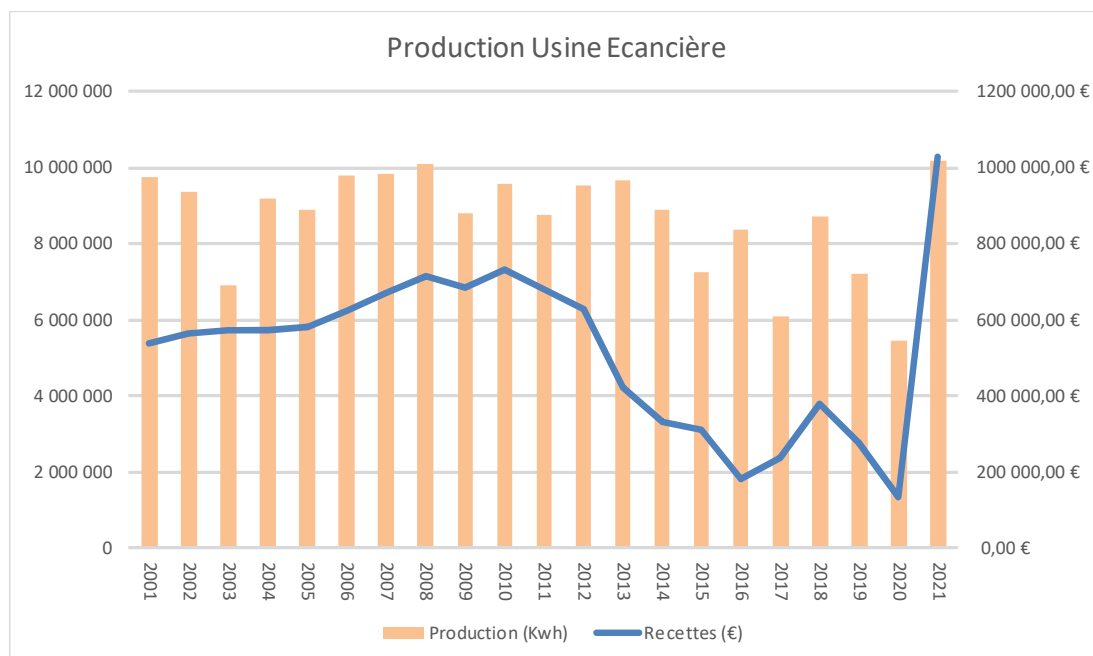
3.5 PRODUCTION HYDROELECTRIQUE

3.5.1 CENTRALE HYDRO-ELECTRIQUE D'AUBERIVES



Production annuelle de **3 496 644 kWh** avec un prélèvement de 171 102 446 m³ soit 20.43 Wh/m³.
Soit une réduction de 3 485 T de CO₂ émis

3.5.2 CENTRALE HYDRO-ELECTRIQUE DE L'ECANCIERE

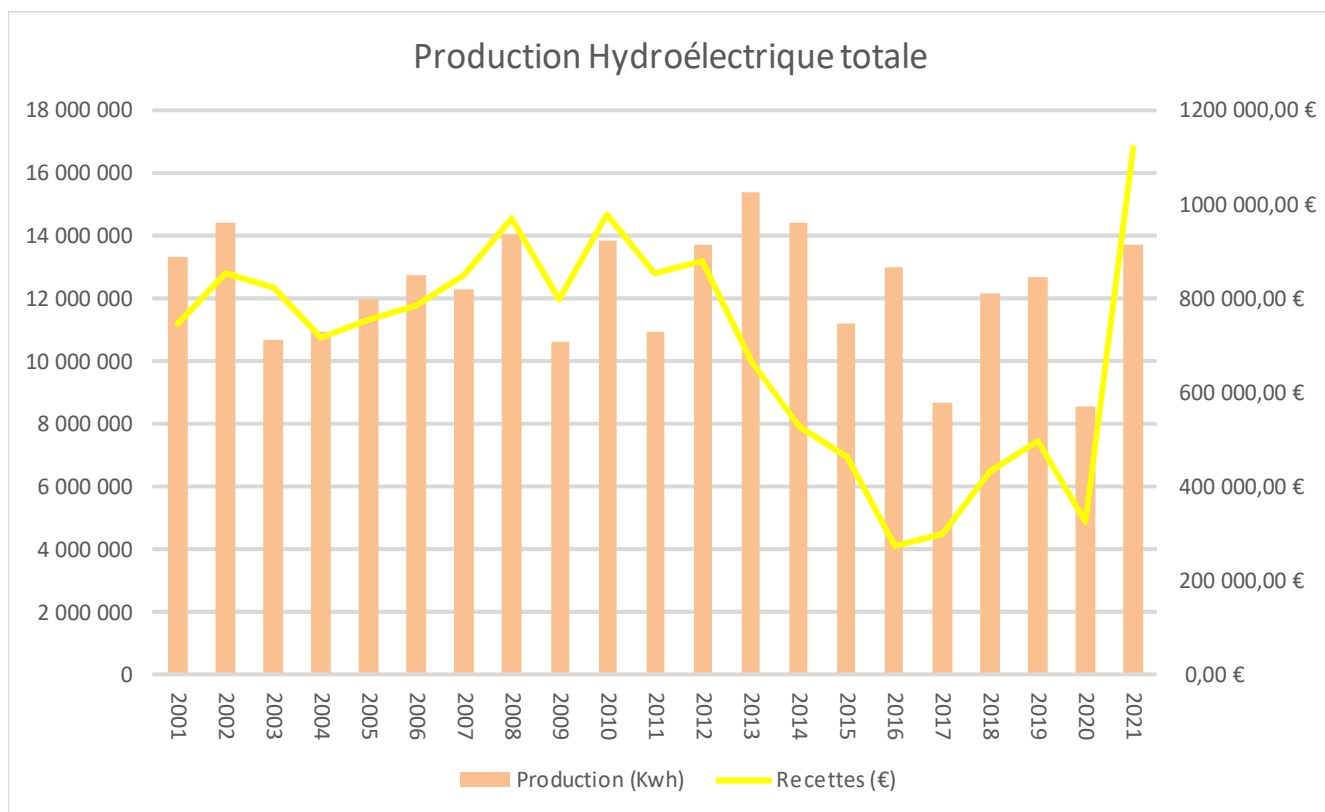


Production annuelle de **10 189 572 kWh** avec un prélèvement de 131 213 085 m³ soit 77.66 Wh/m³.
Soit une réduction de 10 157 T de CO₂ émis

SYNDICAT D'IRRIGATION DROMOIS

Siège Administratif : 23 Rue des Tilleuls 26 120 MONTELIER Tél : 04.75.58.75.55 - Fax : 04.75.58.87.55

3.5.3 EVOLUTION DES RECETTES DE PRODUCTION HYDROELECTRIQUE



Soit une réduction équivalente de 13 642 T de CO₂.

4- SUIVIS ET CONTROLES SPECIFIQUES

4.1. SECURITE PUBLIQUE

4.1.1 BARRAGE

- Suivi topographique : Société HYP ARC
- Campagne de mesures de suivi fuite parement RD Barrage et Ecoulement aval RD : SID
- Suivi photographique évolution trou galerie RG : SID
- Révision des consignes d'exploitation et de gestion des crues : en attente validation DREAL
- Etablissement des consignes de gestion des chasses : en attente validation DDT 38

Evénements importants pour la sécurité hydraulique (EISH)

Niveau jaune

- les événements à caractère hydraulique ayant conduit à une mise en difficulté des personnes ou à des dégâts de faible importance à l'extérieur de l'installation
- les événements traduisant une non-conformité par rapport à un dispositif réglementaire sans mise en danger des personnes
- les défauts de comportement de l'ouvrage ou de ses organes de sûreté imposant une modification de la cote ou des conditions d'exploitation en dehors du référentiel réglementaire d'exploitation de l'ouvrage, sans mise en danger des personnes.

Niveau orange

- une mise en danger des personnes sans qu'elles aient subi de blessures graves
- des dégâts importants aux biens ou aux ouvrages hydrauliques.

Niveau Rouge

- une mise en danger des personnes sans qu'elles aient subi de blessures graves
- des dégâts importants aux biens ou aux ouvrages hydrauliques.

EISH (niveau jaune) n°2 : 16/04/21: Batardeau vannen°1 RD pour colmatage fuites => fin le 17/06/21

EISH (niveau jaune) n°3 : 21/06/21: Batardeau vanne n°3 RG pour colmatage fuites => fin le 16/03/21

EISH (niveau jaune) n°5 : 30/12/21: manœuvre des vannes de fond pour évacuation d'embâcles => fin le 30/12/2021

4.1.2 CANAL DE LA BOURNE

- Avant-Projet de rénovation du tunnel du Mas : Sociétés SAGE INGENIERIE et SAFEGE
- Suivi fissuromètres tunnel Barmier, Falaise, Allemands : SID
- Inspection détaillée : tunnel Barnier : société SITES
- Inspection détaillée : tunnel Servant : société SITES
- Suivi topographique : tunnel des Falaises : société HYP ARC

SYNDICAT D'IRRIGATION DROMOIS

Siège Administratif : 23 Rue des Tilleuls 26 120 MONTELIER Tél : 04.75.58.75.55 - Fax : 04.75.58.87.55

- Suivi topographique : Aqueduc de St Nazaire : société HYP ARC
- Visite technique Approfondie : SAFEGE (SUEZ CONSULTING) en cours
- Révision des consignes d'exploitation : en attente validation DREAL

Evénements importants pour la sécurité hydraulique (EISH)

Niveau jaune

- les évènements ayant conduit à une dégradation significative de la digue nécessitant une réparation dans les meilleurs délais, sans mise en danger des personnes.

Niveau orange

- les évènements à caractère hydraulique ou consécutifs à une crue ayant entraîné une mise en danger des personnes sans qu'elles aient subi de blessures graves
- les évènements ayant entraîné des dégradations importantes de l'ouvrage, quelles que soient leurs origines, mettant en cause sa capacité à résister à une nouvelle crue et nécessitant une réparation en urgence.

Niveau Rouge

- les évènements à caractère hydraulique ou consécutifs à une crue ayant entraîné une mise en danger des personnes sans qu'elles aient subi de blessures graves ;
- les évènements ayant entraîné des dégradations importantes de l'ouvrage, quelles que soient leurs origines, mettant en cause sa capacité à résister à une nouvelle crue et nécessitant une réparation en urgence.

Aucun événement important pour la sûreté hydraulique (EISH)

4.1.3 RESERVE DE JUANON

- Suivi topographique : société HYP ARC
- Rapport d'analyse approfondie de la période 2019-2020: SAFEGE (SUEZ CONSULTING)
- Suivi des niveaux des piézomètres : SID
- Suivi des débits des drains (tapis drainant digue et tapis drainant sous réserve) : SID

Evénements importants pour la sécurité hydraulique (EISH)

Aucun événement important pour la sûreté hydraulique (EISH)

4.2. CONTROLE CONFORMITE ELECTRIQUE

CONTRÔLE CONFORMITE ELECTRIQUE TERRITOIRE BOURNE-VALENTINOIS					
Sites	Commune	Prestataires	Visite précédente	Visite suivante	Remarques
Auberives	Auberives	HC Controles HCC-20-192	23 novembre 2020	2023	
Bruyères	Jaillans	HC Controles HCC/19/184	6 novembre 2019	2022	
Charbonnières	Baume d'Hostun	HC Controles HCC/18/170	17 octobre 2018	2021	non réalisé - rénovation prévue
Ecancière	Eymeux	HC Controles HCC-20-243	23 novembre 2020	2023	
Lafarge-Meymans	Meymans	HC Controles HCC-21-870	19 novembre 2021	2024	
Mas du Falconnet	Auberives	HC Controles HCC-20-193	23 novembre 2020	2023	
Martinet	Chatuzange le Goubet	HC Controles HCC-20-203	23 novembre 2020	2023	
Triboulière	Saint Nazaire en Royans	SOCOTEC 975T0/18/1336	20 avril 2018	2022	
Truchet	Eymeux	HC Controles HCC-21-813	19 novembre 2021	2024	
Lafarge	Chabeuil	HC Controles HCC/19/223	3 décembre 2019	2022	
Fianceyon	Bel Ebat	HC Controles HCC-21-814	19 novembre 2021	2024	
Manuel	Montelier	HC Controles Hcc/19/186	5 novembre 2019	2022	
Marches	Marches	HC Controles HCC-21-815	19 novembre 2021	2024	
Mondy	Bourg de péage	HC Controles HCC/19/445	19 juin 2020	2023	
Monts du matin	Bourg de péage	HC Controles HCC/19/187	7 novembre 2019	2022	
Papelissier Bas	Canard et Rioussat	HC Controles HCC-21-816	19 novembre 2021	2024	
Papelissier surpr.	Papelissier	HC Controles HCC/19/224	4 décembre 2019	2022	Régime TN
Lilas	Châteauneuf sur isère	HC Controles HCC-21-819	19 novembre 2021	2024	
Les ruches	Alixan	HC Controles HCC-20-195	23 novembre 2020	2023	
Tendillon	Chatuzange le Goubet	HC Controles HCC-21-817	19 novembre 2021	2024	
Vanelle	Châteauneuf sur isère	HC Controles HCC-21-818	19 novembre 2021	2024	
Vernet	Alixan	HC Controles HCC/19/188	5 novembre 2019	2022	
Buzatte	Malissard	HC Controles HCC/19/190	6 novembre 2019	2022	Passage en TN - 2016
Souffledet	Lafarge	HC Controles HCC-24-868	19 novembre 2021	2024	
Reboullet	Beaumont les Valence	HC Controles HCC-21-867	19 novembre 2021	2024	
Secondaire 4		HC Controles HCC,20,197	23 novembre 2020	2023	
Chaffit	Lamotte	HC Controles HCC-21-869	24 novembre 2021	2024	
Combeaux	Bourg les Valence	HC Controles HCC/19/222	3 décembre 2019	2022	
les fontaines	Montéléger	HC Controles HCC-20-194	23 novembre 2020	2023	
Maret	Valence	HC Controles HCC-20-196	23 novembre 2020	2023	Passage en TN - 2017
Puits clairac	Catalon / Beaumont les Valence	HC Controles HCC/19/192	21 novembre 2020	2022	
Secondaire 3	Bérangère	HC Controles HCC-21-831	19 novembre 2021	2024	
Riviers	Valence	HC Controles HCC/19/185	6 novembre 2019	2022	
Bois de la cour	Montvendre	HC Controles HCC/21-866	19 novembre 2021	2024	
Chaillard	Chabeuil	HC Controles HCC-21-865	19 novembre 2021	2024	
Juanon	Montmeyran	HC Controles HCC-20-198	23 novembre 2020	2023	
Lozière	Baume cornillane	HC Controles HCC-20-199	23 novembre 2020	2023	
Petit chirac	Beaumont lès Valence	HC Controles HCC/19/193	6 novembre 2019	2022	TN en 2021
Granges les Beaumont	Granges Les Beaumont	HC Contrôle HCC-20-202	23 novembre 2020	2023	

4.3. CONTROLE CONFORMITE BALLONS SOUS-PRESSION

Station de pompage	Nb	P service (Bars)	P épreuve (Bars)	Volume (Litres)	constructeur	1er service	Contrôle		Epreuve		Prochain Contrôle		Prochaine Epreuve	
							Moi	Anné	Moi	Anné	Moi	Anné	Moi	Anné
chaffit	1	6	10	6 000	MARCEL GEZ	1964			Fev	2020	Fev	2024	Fev	2030
chaffit	1	6	10	6 000	MARCEL GEZ	1964			Fev	2020	Fev	2024	Fev	2030
combeaux	1	10	15	5 000	CHARLATTE	2013	Nov	2020			Fev	2027	Fev	2023
écancière	1	3,8												A changer
Triboulières	1	10	15	8 000	MASSAL	2018					Mars	2022	Mars	2028
fontaines	1	17	25,5	12 000	CHARLATTE	1984			Fev	2020	Fev	2024	Fev	2030
lilas	1	16	24	30 000	MARION	1970	Nov	2020	Jan	2012	Fev	2024	Fev	2022
lilas	1	16	24	30 000	MARION	1970	Nov	2020	Jan	2012	Fev	2024	Fev	2022
Maret	1	8	13,5	30 000	CHABANON	1975	Nov	2016	Fev	2020	Fev	2024	Fev	2030
Martinet	1	3,7												
Mondy	1	18	27	9 000	CHARLATTE	1982	Nov	2020	Fev	2021	Fev	2025	Fev	2031
Papelissier bas	1	21	30	12 000	HGH	2017					Juin	2021	Juin	2027
Papelissier Haut	1	18	27	6 000	CHARLATTE	1985			Fev	2021	Fev	2025	Fev	2031
Vernet	1	15	22,5	12 000	CHARLATTE	1981	Nov	2020	Nov	2009			Nov	2020
Riviers	1	13	19,5	10 000	CHARLATTE	1983	Nov	2014	Fev	2021	Fev	2025	Fev	2031
Ruches	1	15	16,5	16 000	CHARLATTE	1982	Nov	2014	Oct	2009			Nov	2020
Petit Chirac	1	15	22,5	8 000	CHARLATTE	1987	Nov	2016	Mars	2012	Fev	2020	Mars	2022
Grange les Beaumonts	1	20	30	8 000	CHARLATTE	2005	Janv	2012	Nov	2015	Fev	2021	Nov	2025

Les ballons anti-bélier des stations de pompage Des ruches et de Vernet ont été renouvelés pendant l'hiver 2021/2022

SYNDICAT D'IRRIGATION DROMOIS

Siège Administratif : 23 Rue des Tilleuls 26 120 MONTELIER Tél : 04.75.58.75.55 - Fax : 04.75.58.87.55

4.4. CONTROLE CONFORMITE DES DISPOSITIFS DE LEVAGE

POINT DE CONTRÔLE		LIEUX	MARQUE	CAPACITE		2021
Palan Lilas	1	Lilas	MAXTEP	5000 kg	portique roulant (Test à 3 500 kg)	OK
Manille	4	Lilas		9 500 kg		OK
palan manuel à chaîne	1	Mondy	DEWET	1500 kg	palan mû à bras isolé	OK
Pont Palan	1	Usine Ecancière	YALE LIFT.36	3000 kg	palan mû à bras isolé	Rq
pont roulant palan	1	Lafarge	VICTORY	2000 kg	pont roulant mû à bras	OK
Pont roulant Palan	1	Juanon		1500 kg	palan mû à bras isolé	OK
Poutre roulante		Juanon		500 kg	monorail nu	OK
Pont roulant Palan	1	Baume Cornillane	VERLINGUE	1000 kg	pont roulant mû à bras	OK
Poutre roulante	1	Fontaine	VERLINDE	500 kg	palan mû à bras sur monorail	OK
Poutre roulante Palan	1	Maret	VICTORY	1000 kg	palan mû à bras sur monarail	OK
Pont Roulant Palan	1	buzatte	TCMI	1000 Kg	portique roulant palan à chaîne	OK
Poutre roulante	1	Riviers	Bonhomme	1000 kg	monorail nu 1000 kg	OK
Poutre roulante	1	Micro Condo	SID	2000 Kg	Monorail avec rouleur	OK
Poutre roulante	1	Combeaux		500 Kg	Monorail avec rouleur	Rq

5- TRAVAUX DE L'ANNEE 2021

5.1. TRAVAUX SUR LE BARRAGE

Territoire	Ouvrages	OBJET	Opérati		n° chantier
Bourne-Valentinois	Barrage	Rénovation étanchéité vanne n°1	30	fait 2021	21 040 004

5.2. TRAVAUX SUR LES USINES HYDRO-ELECTRIQUES

Territoire	Ouvrages	OBJET	Opérati		n° chantier
Bourne-Valentinois	Usine Auberives	Renouvellement accumulateurs hydrauliques 2 u	30	fait 2021	21 090 002
Bourne-Valentinois	Usine Auberives	Rénovation manteaux turbine n°1 RD	30	fait 2021	21 060 001
Bourne-Valentinois	Usine Auberives	Rénovation manteaux turbine n°2 RG	30	fait 2021	21 060 001
Bourne-Valentinois	Usine Ecancière	Renouvellement accumulateur hydraulique	30	fait 2021	21 090 001

5.3. TRAVAUX SUR LE CANAL

Territoire	Ouvrages	OBJET	Opérati		n° chantier
Bourne-Valentinois	Canal Amont	Renouvellement grillage dans la traversée du hameau du Mas	50	fait 2021	20 10 0003 + Marché Cloture de la Raye
Bourne-Valentinois	Canal Amont	Tronçon 20 (C8) amont aqueduc de la Chapelle (PK 17 à PK 18.1)	50	fait 2021	Marché Eiffage
Bourne-Valentinois	Canal Amont	Tronçon 2b : Pont du Falconnet (PK 1.590) – Entrée tunnel du Mas (PK 1 765)	50	fait 2021	Marché Eiffage
Bourne-Valentinois	Canal Aval	Tronçon 23 (C9) : Ecancière -aqueduc de Senne (PK 19,4 à PK 20)	50	fait 2022	21 080 015
Bourne-Valentinois	Canal Aval	Rénovation dégrilleur de l'Orme (partie mécanique)	50	fait 2021	20 11 0006
Bourne-Valentinois	Canal Aval	Secondaire 2 : Renouvellement capteur de niveau par débitmètre+ niveau	50	fait 2021	

SYNDICAT D'IRRIGATION DROMOIS

Siège Administratif : 23 Rue des Tilleuls 26 120 MONTELIER Tél : 04.75.58.75.55 - Fax : 04.75.58.87.55

5.4. TRAVAUX SUR LES STATIONS

5.4.1 TRAVAUX DE RENOUVELLEMENT OU DE RENFORCEMENT

Objectifs visés (classés par ordre de priorité)

- 1/ Organes hors service suite à la saison précédente
- 2/ Organes dont l'état ou le niveau d'usure laisse craindre une rupture à court terme 1,2 ou 3 ans
- 3/ Mise en conformité vis-à-vis de la réglementation sécurité des travailleurs
- 4/ Dégradations de caractéristiques techniques
- 5/ Amélioration de la facilité d'exploitation d'un ouvrage
- 6/ Mise en conformité vis-à-vis des exigences techniques de tiers (ENEDIS, agence de l'eau etc...)
- 7/ Amélioration de la fiabilité de fonctionnement de l'ouvrage
- 8/ Lutte contre les risques d'intrusions, de dégradations, sécurité des riverains
- 9/ Amélioration des fonctionnalités de report d'information et de suivi
- 10/Réduction des nuisances à des tiers (bruits etc....)

Territoire	Ouvrages	OBJET	Opérati		n° chantier
Bourne-Valentinois	SP Chaillard	Renouvellement GM1 moteur + pompe + chassis	110	fait 2021	20 060 001
Bourne-Valentinois	SP Combeaux	Renouvellement compresseur	40	fait 2021	BC Faure
Bourne-Valentinois	SP Grange Les Beaumont	Renouvellement pompe P4	40	fait 2021	21 040 002
Bourne-Valentinois	SP Grange Les Beaumont	Rénovation pompe G5	40	fait 2021	21 040 002
Bourne-Valentinois	SP Lilas	Renouvelement pompes exhaure n°3	40	fait 2021	20 050 004
Bourne-Valentinois	SP Lilas	Curage Prise d'eau	40	fait 2021	
Bourne-Valentinois	SP Maret	Renouvellement chassis pompe G5	40	fait 2021	
Bourne-Valentinois	SP Maret	Renouvellement pompe G3	40	fait 2021	20 010 068
Bourne-Valentinois	SP Meymans	Clôture du site	40	fait 2021	20 100 003 + Marché Cloture de la Raye
Bourne-Valentinois	SP Mondy	Renouvellement moteur G2 Haut Service	40	fait 2021	21 010 060 + BC Drékan
Bourne-Valentinois	SP Papellissier	Renouvellement débitmètre	40	fait 2021	
Bourne-Valentinois	SP Reboulet	Clôture et portail	40	fait 2022	20 100 003
Bourne-Valentinois	SP Souffledet	Remplacement mesure par insertion par débitmètre	40	fait 2021	21 010 053
Bourne-Valentinois	SP Souffledet	Renouvellement moteur G2	40	fait 2021	BC Drekan
Bourne-Valentinois	SP Tendillon	Renouvellement moteur G2	40	fait 2021	
Bourne-Valentinois	SP Vanelle	Renouvellement moteur G2	40	fait 2021	21 010 059 + BC Drekan
Bourne-Valentinois	Surp Jaillans Hostun	Rénovation pompe G2	40	fait 2021	20 090 002

SYNDICAT D'IRRIGATION DROMOIS

Siège Administratif : 23 Rue des Tilleuls 26 120 MONTELIER Tél : 04.75.58.75.55 - Fax : 04.75.58.87.55

5.5. TRAVAUX SUR RESERVES ET RESERVOIRS

Territoire	Ouvrages	OBJET	Opérati		n° chantier
Bourne-Valentinois	Juanon	Réserve : reprise étanchéité virage nord	110	fait 20/21	Marché Gpt CHEVAL TP - AGE

5.6. TRAVAUX SUR LES RESEAUX

Territoire	Ouvrages	OBJET	Opérati		n° chantier
Bourne-Valentinois	Réseau Combeaux	Renouvellement conduite Amiante-Ciment Dn 150 mm lieux dit Veaugrand : 600 ml	40	fait 2022	21 070 004
Bourne-Valentinois	Réseau Jaillans Hostun	Déplacement conduite Fonte Dn 250 mm propriété Maret	40	fait 2021	20 100 007
Bourne-Valentinois	Réseau Les Ruches	ALIXAN : Renouvellement et déplacement conduite liée au Projet REDEN SOLAR - OBOUSSIER (Dn 600 Av=cier => Dn 400 Fonte)	40	fait 2021	20 090 005 + Marché Oboussier
Bourne-Valentinois	Réseau Les Ruches	BOURG DE PEAGE : Déplacement conduite PVC Dn 50 mm (Ets Drôme Salaison)	40	fait 2021	21 040 005
Bourne-Valentinois	Réseau Lilas 1	Chateauneuf sur Isère : Renouvellement 1 départ antenne sur Bonna	40	fait 2021	20 110 001
Bourne-Valentinois	Réseau Mondy	Débitmètres maillages : 3ème tranches : 2 u	40	fait 2021	BC Cararyon
Bourne-Valentinois	Réseau Portes Lès Valence	PORTES LES VALENCE : ZAC des chênes tranche n°7	40	fait 2021	21 050 001
Bourne-Valentinois	Réseau Rivières	Renouvellement 4 branchements (Kelly - Valence)	40	fait 2021	21 010 101

5.7. TRAVAUX FACTURES

Type d'intervention	BOURNE VALENTINOIS
Branchement	21
Compteur sur branchement existant	31
Modification branchement	
Déplacement regard compteur	
Nouvelle borne	4
Sortie sur borne existante	10
Modification borne existante	4
Sinistre sur canalisation	3
Sinistre sur Borne	5
Sinistre sur canaux	
Détérioration regard ou compteur	
Déplacement de conduite	5
Déplacement borne / Brt	3
Extension de réseau	
Divers	14
Création brt gravitaire	3
Mise en service Brt gravitaire	17

SYNDICAT D'IRRIGATION DROMOIS

Siège Administratif : 23 Rue des Tilleuls 26 120 MONTELLIER Tél : 04.75.58.75.55 - Fax : 04.75.58.87.55

Autres facturations :

Réseau Jaillans-Hostun : déplacement conduite sous la propriété MARET : participation des propriétaires

Réseau des Ruches : déplacement conduite sous la propriété OBOUSSIER : participation du Maître d'ouvrage du projet la société REDEN SOLAR

5.8. OPERATIONS PARTICULIERES AU COURS DE L'ANNEE 2021

Néant

6- RELATIONS AVEC LES CLIENTS

6.1. PRIX DE VENTE DE L'EAU

6.1.1 TARIFICATION AGENCE DE L'EAU

Pour la saison 2021, la facturation de la redevance agence de l'eau uniformisée au SID fixée par délibération du 02 février 2021 est de 0,007 € H.T. /m3 consommé et 9.00 € H.T. par l/s pour les abonnements gravitaires.

6.1.2 TARIFICATION POUR LES NON PROFESSIONNELS

Le prix de vente pour les particuliers est uniformisé sur l'ensemble du territoire du SID.

Les tarifs du service sont fixés par la délibération du 02/02/2021

- Une prime fixe en fonction du débit souscrit

1 m ³ /h	69,38 € HT	73,20 € TTC
3 m ³ /h	89,20 € HT	94,11 € TTC
5 m ³ /h	118,93 € HT	125,48 € TTC
10 m ³ /h	198,21 € HT	209,12 € TTC
15 m ³ /h	338,42 € HT	357,04 € TTC
20 m ³ /h	483,46 € HT	510,05 € TTC
30 m ³ /h	628,49 € HT	663,06 € TTC

SYNDICAT D'IRRIGATION DROMOIS

Siège Administratif : 23 Rue des Tilleuls 26 120 MONTELIER Tél : 04.75.58.75.55 - Fax : 04.75.58.87.55

- Un forfait de consommation

1 et 3 m³/h 150 m³

5 m³/h 300 m³

10 m³/h et au-delà 500 m³

- Un tarif unique de 0,126 €/m³ HT pour les m³ consommés

5.1.3 TARIFICATION POUR LES PROFESSIONNELS

Le tarif professionnel n'est accordé qu'aux abonnés pouvant justifier d'un numéro SIRET en lien avec le titulaire du contrat d'abonnement.

Pour la saison 2021, le prix de vente a été fixé à (délibération du 02/02/2021):

RESEAU BOURNE

Part fixe

Abonnement nouveau surface ... ha 103,20 € H.T.

Abonnement nouveau débit .. m³/h 9,00 € H.T.

Abonnement ancien 5 m³/h u 125,66 € H.T.

Abonnement ancien 10 m³/h u 165,00 € H.T.

Abonnement ancien 20 m³/h u 280,00 € H.T.

Abonnement ancien 30 m³/h u 435,00 € H.T.

Abonnement ancien l/s 5 bars ... l/s 59,40 € H.T.

Abonnement ancien l/s 7 bars ... l/s 90,00 € H.T.

Gravitaire l/s 172,00 € H.T.

Part au m³ 0,077 € H.T.

RESEAU GRANGES-LES-BEAUMONT

Part fixe

Abonnement à la surface ha 95,00 € H.T.

Abonnement au débit m³/h 9,00 € H.T.

Part au m³ 0,077 € H.T.

RESEAU SUD-EST VALENTINOIS

Part fixe

Abonnement à la surface ha 144,00 € H.T.

Abonnement au débit m³/h 7,15 € H.T.

Part au m³ 0,086 € H.T.

6.2. RELATIONS IRRIGANTS

6.2.1 CONTINUITE DE SERVICE

Date de mise en service des réseaux

Partie aval du canal de la Bourne	22-mars
Réseaux gravitaires	6-avr.
Réseaux Jaillans-Hostun	2-avr.
Réseaux Papelissier - Tendillon - Alixan-Montelier - Chabeuil	2-avr.
Réseau Granges Les Beaumont	24-mars
Réseau Lilas	22-mars
Réseaux Vanelle - Ruches - Combeaux	2-avr.
Réseaux Plaine de Valence - Portes les valences - Fontaine	2-avr.
Réseaux Sud Est valentinois et Crest nord haut Service	2-avr.

Problème de ressources :

Néant

Problèmes de capacité de pompage par rapport à la demande :

Néant

Problèmes de fonctionnement d'ouvrages :

Coupures d'alimentation électrique programmées (Travaux sur le réseau ENEDIS) :

Petit Chirac, le 17 Août 2021 : 7h (information par SMS)

Coupures d'alimentation électrique non programmées (Travaux sur le réseau ENEDIS) :

néant

Problèmes de fonctionnement réseaux:

SYNDICAT D'IRRIGATION DROMOIS

Siège Administratif : 23 Rue des Tilleuls 26 120 MONTELIER Tél : 04.75.58.75.55 - Fax : 04.75.58.87.55

Néant

Mise hors service des réseaux :

Canal de la Bourne (partie aval) à partir du 14/10/2021: (information par SMS)

Canal de la Bourne (partie amont) à partir du 30/10/2021: (information par SMS)

Réseaux sous pression Canal de la Bourne à partir du 14/10/2021: (information par SMS)

6.2.2 INFORMATIONS DES IRRIGANTS

Information par le site Web du SID des dates de mise en service des réseaux

Information par le site Web du SID et par SMS des dates de mise hors services des réseaux

Information par SMS de l'arrêt de la station de pompage du Petit Chirac, le 17 Août 2021 :
risque de baisse de pression sur le réseau.

7- LES PROJETS DU TERRITOIRE

7.1. CREATION D'UN RESEAU D'IRRIGATION - COMMUNES DE CHATEAUDOUBLE ET PEYRUS

Le classement en zone de réserve pour la biodiversité de la partie amont du bassin versant de la Véore et notamment de la rivière Lierne réduit les possibilités de prélèvement dans ce cours d'eau et rend le projet irréalisable.

Le projet est abandonné : décision prise en 2021

7.2. LE BARRAGE D'AUBERIVES EN ROYANS

7.2.1 MODIFICATION ET RENOVATION DES VANNES DE FOND

Objectifs :

- Mise en conformité réglementaire : Amélioration de la régulation du débit réservé
- Mise en conformité réglementaire : Amélioration de la mesure du débit réservé
- Amélioration des outils de gestion des chasses sédimentaires
- Amélioration des outils de gestion des crues

Travaux d'aménagements:

SYNDICAT D'IRRIGATION DROMOIS

Siège Administratif : 23 Rue des Tilleuls 26 120 MONTELIER Tél : 04.75.58.75.55 - Fax : 04.75.58.87.55

- Rénovation des vannes de fond du Barrage d'Auberives en Royans
- Rénovation du génie civil des locaux de commandes des vannes de fond
- Rénovation ponctuelles du génie civil de l'ouvrage (galeries – fuites parement)

Coût de l'opération:

- **Estimation: 1 000 000 à 1 400 000 € H.T.**

Etat d'avancement:

- Consultation des bureaux d'études pour la réalisation d'AVP (Avant-Projet) en mars 2022

7.2.2 TUBINAGE DEBIT RESERVE

Objectifs :

- Production électrique en turbinant le débit réservé laissé au pied du Barrage (1.5 m3/s)

Travaux d'aménagements:

- Réalisation d'une petite centrale hydroélectrique avec soit :
 - o Une turbine Kaplan d'une puissance de 126 Kw
 - o 2 vis d'Archimède en série d'une puissance totale de 107 Kw

Coût de l'opération:

- **Estimation : 830 000 à 1 300 000 € H.T. selon la solution retenue**

Etat d'avancement:

- Consultation des bureaux d'études pour la réalisation d'AVP (Avant-Projet) en mars 2022 conjointement aux opérations de modification et rénovation des vannes de fond et rénovation du barrage.

7.3. LE CANAL DE LA BOURNE

7.3.1 MISE EN CONFORMITE REGLEMENTAIRE

Objectifs :

Renforcement de la sécurité des riverains (biens et personnes) du canal de la Bourne Mise en conformité réglementaire (Débit réservé – continuité écologique, continuité sédimentaire, sécurité publique)

Travaux d'aménagements:

- Création de 2 ouvrages délestage sur le canal de la Bourne

SYNDICAT D'IRRIGATION DROMOIS

Siège Administratif : 23 Rue des Tilleuls 26 120 MONTELLIER Tél : 04.75.58.75.55 - Fax : 04.75.58.87.55

- Creation de 3 déversoirs de débordement

Coût de l'opération:

- **Estimation: 2 622 000 € H.T.**

Etat d'avancement:

- Dossier d'autorisation réglementaire (impact environnemental) réalisé en 2021/2022

7.3.2 CONFORTEMENT DES TUNNELS

Objectifs :

- Renforcement de la stabilité des tunnels notamment ceux Mas et des Allemands vis-à-vis des mouvements des terrains

Travaux d'aménagements:

- A définir

Coût de l'opération:

- **Estimation: 1 500 000 à 2 000 000 € H.T.**

Etat d'avancement:

- Avant-Projet de confortement du tunnel du Mas réalisé par le bureau d'étude SAFEGE (SUEZ CONSULTING) au début de l'année 2022 : estimation des travaux 550 000 € H.T.

7.3.3 RENOVATION CANAL ET CANAUX SECONDAIRES

Objectifs :

- Réfection du revêtement d'étanchéité des canaux (revêtement béton)
- Economie d'eau
- Stabilité des ouvrages => sécurité publique

Travaux d'aménagements:

- Réfection du revêtement d'étanchéité du canal et des canaux secondaires

Coût de l'opération:

- **Estimation: 400 000 €/an donc sur 20 ans 8 000 000 €**

Etat d'avancement:

- Validé – programme réalisé chaque année

7.4. LE CANAL DE LA LYONNE

Objectifs :

Mise en conformité réglementaire du seuil et de la prise d'eau du canal de la Lyonne

Travaux d'aménagements :

Création d'une dévalaison

Mise en place d'un plan de grille sur l'entrée du canal

Coût de l'opération:

- **Estimation: 80 à 120 000 € H.T.**

Etat d'avancement:

- En attente données sur l'aménagement général de la rivière Lyonne

7.5. RESEAUX SOUS PRESSION

7.5.1 RESEAU HOSTUN - JAILLANS

Objectifs :

- Renforcement des réseaux de distribution à partir du canal de la Bourne afin d'adapter les réseaux aux évolutions de consommations liées au changement climatique et à l'évolution des cultures
- Résoudre les problèmes de fonctionnement lors des pointes de consommations
- Demande d'irrigation sur 100 ha supplémentaires

Travaux d'aménagements :

- Création d'une station de pompage de 1 150 m³/h en lieu et place des stations de pompage du SID et de l'Asa de la Baume d'Hostun,
- Renforcement du réseau de distribution d'Hostun/Jaillans : 2 900 ml Dn 400 mm

Coût des opérations :

- **Projet Eymeux / Hostun : 2 150 000 € H.T.**

Etat d'avancement:

- Maître d'œuvre choisi : bureau d'études CA'Eau
- Consultation des entreprises de travaux en cours
- Date prévisionnelle de mise en service avril 2023

7.5.2 RESEAU MONTS DU MATIN - VERNET

Objectifs :

- Renforcement des réseaux de distribution à partir du canal de la Bourne afin d'adapter les réseaux aux évolutions de consommations liées aux changements climatiques et à l'évolution des cultures
- Résoudre les problèmes de fonctionnement lors des pointes de consommations sur les communes de Besayes – Charpey – Marches

Travaux d'aménagements:

- Création d'une station de pompage de 1 500 m³/h en lieu et place de la station de pompage de Vernet,
- Extension du réseau alimenté principalement par la station de pompage de Vernet pour décharger le réseau des Monts du Matin et favoriser l'alimentation des parties hautes de ce réseau (Besayes – Charpey, Marches)

Coût des opérations:

- **Projet Vernet/Mont du Matin : 1 500 000 € H.T.**

Etat d'avancement:

- En attente de validation et financement

7.5.3 RESEAUX EXTREMITÉ DU CANAL

Objectifs :

- Renforcement des réseaux de distribution à partir du canal de la Bourne afin d'adapter les réseaux aux évolutions de consommations liées aux changements climatiques et à l'évolution des cultures,
- Résoudre les problèmes de fonctionnement lors des pointes de consommations
- Supprimer les prélèvements individuels dans la plaine Chabeuil (bassin versant de la Véore en ZRE),
- Limiter les rejets à l'extrémité du canal dans la Véore (économie d'eau),
- Sécuriser le fonctionnement de la partie aval du canal de la Bourne.

Travaux d'aménagements:

- Création d'une réserve (1 à 2 Mm³) sur la partie aval du canal de la Bourne,
- restructuration des réseaux de distribution sur les communes de Montelier et Chabeuil

Coût des opérations :

SYNDICAT D'IRRIGATION DROMOIS

Siège Administratif : 23 Rue des Tilleuls 26 120 MONTELIER Tél : 04.75.58.75.55 - Fax : 04.75.58.87.55

- **Projet Montelier/Chabeuil : 8 000 000 - 10 000 000 € H.T.**

Etat d'avancement:

- En attente de validation et financement

7.5.4 RESEAUX PORTES - FONTAINE

Objectifs :

- Répondre aux demandes d'irrigation pour des non professionnels (communes de Portes lès Valence, Beaumont lès Valence) ainsi que pour des professionnels (terres agricoles du plateau de Clairac,
- Supprimer les prélèvements individuels notamment dans le ruisseau du Guimand (Bassin versant de la Véore en ZRE),
- Sécuriser les approvisionnements en eau vis-à-vis des prélèvements des stations de pompage de Fontaine et de Clairac,
- Optimiser la ressource disponible à la station de pompage de Chaffit,
- Résoudre le problème de vétusté de la station de pompage de Maret.

Travaux d'aménagements:

- Création d'un réservoir d'une capacité de 1 500 m³ sur le plateau de Clairac
- Création d'une station de reprise de 1 300 m³/h
- Suppression de la station de pompage de Maret
- Restructuration du réseau de distribution sur le plateau de Clairac

Coût des opérations:

- **Projet Portes les Valence : 1 800 000 € H.T.**

Etat d'avancement:

- En attente de l'évolution éventuelle de l'autorisation de prélèvement sur le pompage de « Fontaine »
- En attente de validation et financement

7.5.5 ETUDE PROSPECTIVE CANAL DE LA BOURNE

Objectifs :

Après un état des lieux de la situation actuelle, l'objectif de cette étude est d'apporter aux élus locaux des éléments de réponse aux interrogations suivantes :

- Quelle est l'utilité du canal de la Bourne pour répondre aux objectifs du bon état des masses d'eau fixés par la Directive Cadre sur l'Eau ? Quelle est l'utilité du canal de la Bourne et pour quels usages ? Quels sont les besoins de chaque usage ?
- Quelles sont les ressources en eau mobilisées ou mobilisables pour le fonctionnement du canal de la Bourne et les perspectives les concernant, dans un contexte d'évolution hydrologique des cours d'eau liée au changement climatique ? Quels impacts sur les milieux et les masses d'eau d'une évolution des prélèvements sur le canal de la Bourne ?
- Quels usages faudrait-il développer, réduire ou supprimer et au regard de quels critères ? Quelles seraient les conséquences de ces orientations, tant sur le fonctionnement du canal de la Bourne que de la ressource en eau mais aussi sur l'activité des usagers concernés ?
- Quel est l'état des ouvrages et équipements constituant l'entité « Canal de la Bourne » ? Quels sont les travaux nécessaires sur les ouvrages existants pour pérenniser leur fonctionnement et à quelle échéance ?
- Au regard des évolutions possibles des usages, faudrait-il faire évoluer les ouvrages existants, les adapter ou en créer de nouveaux ?
- Quel est le modèle économique actuel du canal de la Bourne ? Faudrait-il le faire évoluer en fonction des évolutions qui pourraient être retenues pour le futur ?
- Quelle est la gouvernance la plus appropriée pour le canal de la Bourne au regard des enjeux de la ressource en eau, du territoire et des usages ?

L'étude sera réalisée sur l'horizon 2050.

Coût de l'opération:

- **Etude prospective : 145 000 € H.T.**

Etat d'avancement:

- Etude en cours de réalisation
- Marché attribuée au service Ingénierie de la Société du Canal de Provence (SCP)

7.5.5 RESEAU SUD EST VALENTINOIS

Objectifs :

- Sécuriser l'approvisionnement du réseau de Beaumont Les Valence vis-à-vis de la disponibilité de la ressource du petit Chirac

Travaux d'aménagements:

- Renforcement du maillage entre le réseau du Sud Est Valentinois et le réseau de Beaumont les Valence

Coût des opérations:

SYNDICAT D'IRRIGATION DROMOIS

Siège Administratif : 23 Rue des Tilleuls 26 120 MONTELIER Tél : 04.75.58.75.55 - Fax : 04.75.58.87.55

- **Maillage SEV-Beaumont : 300 000 € - 500 000 € H.T.**

Etat d'avancement:

- En attente de l'évolution éventuelle de l'autorisation de prélèvement sur le pompage de « Petit Chirac »
- En attente de validation et financement

7.6. TRAVAUX DE MISE EN CONFORMITE NECESSAIRES

7.6.1 SUPPRESSION DES TRANSFORMATEURS AVEC PCB

En application du plan national d'élimination des appareils contenant du PCB/PCT publié le 17/04/2013 :

1. Tous les équipements contenant des niveaux importants de PCB (> 500 ppm) doivent être éliminés avant fin 2010
2. Tous les équipements contenant des niveaux non négligeables de PCB (entre 50 et 500 ppm) doivent être éliminés sur le calendrier suivant :
 - a. Avant fin 2017, si l'appareil a été fabriqué avant le 1er janvier 1976,
 - b. Avant fin 2020, si l'appareil a été fabriqué entre 1976 et 1980,
 - c. Avant fin 2023, si l'appareil a été fabriqué à partir de 1981.

A la date du 31/12/2019 : Urgence n°1 (> 500 ppm) :

- Transformateur de la station de pompage de la Baume d'Hostun (projet de renouvellement dans le cadre de la restructuration du réseau d'Hostun/Jaillans)
- Transformateur de la station de pompage de Chabeuil (projet de renouvellement dans le cadre de la restructuration du réseau d'Alixan-Montelier-Chabeuil)
- 2 transformateurs de la station de pompage de Lilas (2 x 2500 Kva) -> en services mais un secours a été mis à disposition

A la date du 31/12/2020 : Urgence n°2 (entre 50 et 500 ppm) :

1 transformateur de la station de Meymans (800 Kva)

7.6.2 MISE EN CONFORMITE DES ARMOIRES ELECTRIQUES

Poursuite de la mise en conformité et sécurité des travailleurs des armoires électriques des stations de pompage selon les recommandations des organismes de contrôle (SOCOTEC).

7.6.3 PROTECTION ET SECURISATION DES STATIONS DE POMPAGE

SYNDICAT D'IRRIGATION DROMOIS

Siège Administratif : 23 Rue des Tilleuls 26 120 MONTELIER Tél : 04.75.58.75.55 - Fax : 04.75.58.87.55

Poursuite de la protection et sécurisation des stations de pompage par :

- La pose de dispositifs anti-intrusion
- La pose de clôtures
- La réalisation de bâtiments de couverture

8- DONNEES FINANCIERES

8.1. COMPABILITE ANALYTIQUE

Ces données sont issues de la comptabilité analytique par territoire du SID.

8.1.1 FONCTIONNEMENT

Le montant total des dépenses de fonctionnement s'élève à 4.901835,03 €.

Le montant total des recettes de fonctionnement s'élève à 5.381.852,81 €.

Soit un résultat de 480.017,78, contre 1.154.709,62 € en 2020.

La dégradation particulièrement importante de ce résultat est bien entendu liée directement à la pluviométrie enregistrée en 2021, ayant entraîné une baisse des consommations et par conséquence des recettes d'exploitation de 1.460.000 €. La part de la vente d'eau sur le total des produits est passée de 82,50% en 2020 à 68% en 2021.

Il convient de noter c'est le produit de la vente de l'hydroélectricité produite par les centrales d'Auberives et l'Ecancière qui permet au résultat de rester positif : grâce à une forte disponibilité d'eau, la production a doublé par rapport à 2020 à la centrale de l'Ecancière et le prix de vente a été en forte hausse en novembre et décembre 2021.

8.1.2 INVESTISSEMENT

Le montant total des dépenses d'investissement s'élève à 1.264.079,59 €.

Le montant total des recettes d'investissement s'élève à 1.713.741,78 €.

8.2. IMPAYES

Territoire	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	Total général
Bourne-Valentinois	86,00	3 227,85	5 713,58	22 751,33	8 969,52	35 406,70	36 978,55	67 918,14	181 051,67

Nota : Etat des restes à recouvrer à la date du 22/02/2022 (titres émis jusqu'à fin juin 2021 : la facturation de fin 2021 n'est pas incluse dans ces données).

8.3. ENDETTEMENT DU TERRITOIRE

Annuité 2021 : 169.683,28 € se décomposant en :

- Intérêts : 26.129,96 €
- Remboursement du capital : 143.553,32 €

Capital restant dû : 175.358 €.

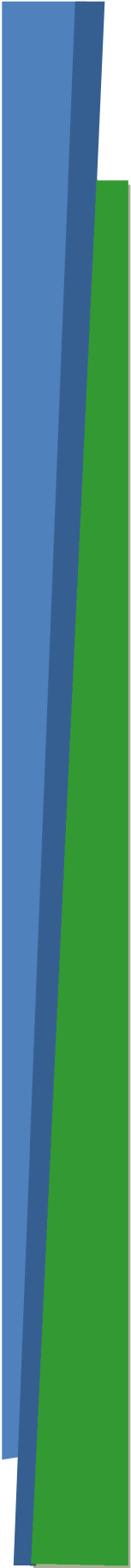
9- URBANISME – SERVITUDE – IMPLANTATION DE BATIMENTS

Le Syndicat d'Irrigation Drômois souhaite attirer l'attention de tous ses membres sur les difficultés rencontrées dans la gestion du développement des constructions sur les communes. Les réseaux d'irrigation sont essentiellement implantés en terrain privé et ont été créés sans l'inscription des servitudes associées au service de la propriété foncière. Les propriétaires se sont engagés à informer leur successeur de la présence de la servitude lors de toute opération de vente. Malheureusement, cette démarche est rarement effectuée. Certains propriétaires ne connaissent pas ou font semblant de ne pas connaître la présence d'une canalisation sous leur terrain. Cette situation a plusieurs conséquences notamment dans les zones urbanisées:

- Risque pour les riverains en cas de rupture de conduite : la pression d'un réseau d'irrigation est comprise entre 10 et 25 bars !!!!
- Difficultés d'intervention pour les équipes du SID pouvant entraîner une rupture de la continuité du service pendant plusieurs jours.
- Dégradations potentielles des équipements du SID en cas de terrassement par le propriétaire ou son prestataire

Nous demandons donc aux communes :

- de bien vouloir signaler la présence des canalisations d'irrigation lors de tout document urbanisme (certificat d'urbanisme – déclaration de travaux – permis de construire – permis de lotir – permis d'aménager etc...). Seule la concertation amont avec les porteurs de projet permettra au SID d'étudier des solutions techniques et



économiques permettant de rendre les projets compatibles avec la présence des réseaux d'irrigation

- de ne pas classer constructible les parcelles avec une canalisation d'irrigation sans concertation au préalable avec le SID
- de rappeler à tous les porteurs de projet la nécessité de faire les démarches **obligatoires** de DT : déclaration de projet de travaux (à faire par le Maître d'ouvrage) et DICT : déclaration d'intention de commencement de travaux (à faire par l'entreprise de terrassement) auprès de l'Institut national de l'environnement industriel et des risques (Ineris) : fichier regroupant les plans des réseaux de tous les gestionnaires y compris le SID. Cette démarche doit être faite également en terrain privé.

Nous souhaitons également attirer l'attention des communes sur les points suivants :

- le SID n'a pas les moyens de régulariser les servitudes liées à ses canalisations
- le SID n'a pas les moyens financiers de prendre seul en charge les déplacements de conduite

Nous comptons sur la vigilance de tous et notamment des communes pour éviter les situations que nous avons connues ces dernières années notamment sur les communes d'Etoile sur Rhône – Upie – Montélimar etc...